

2020
75^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE
SUR LE NAZISME

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1351-1352-1353-Avril-Mai-Juin 2020

7 MAI 1945 A REIMS ET 8 MAI A BERLIN, CAPITULATION DU III^e REICH



À Reims : de g. à dr. les généraux Sousloparov, Bedell-Smith et Sevez. En face d'eux, l'amiral von Friedeburg, le général Jodl et le major Oxenius.



À Berlin : de g. à dr. le général Stumpf, le maréchal Keitel et l'Amiral von Friedeburg. Le maréchal Joukov avec les généraux Spaatz et De Lattre.

Après l'échec de ses offensives à l'Ouest, dans les Ardennes et au Nord de l'Alsace, la Wehrmacht a dû poursuivre son repli vers l'intérieur du Reich, établissant sa ligne de défense sur la rive droite du Rhin, dont la destruction des ponts a été ordonnée par le Haut-commandement allemand, et que la 9^e division américaine atteindra le 2 mars 1945, près de Neuss, à une quinzaine de km au nord de Köln (Cologne), dont la conquête est achevée le 7 mars. Ce même 7 mars, le fleuve sera franchi par les Américains à quelques dizaines de km au sud de la ville, à Remagen, où a été découvert un pont intact.

Dans les jours et semaines qui vont suivre, les troupes américaines, et plus au nord anglo-canadiennes, après avoir enfoncé au prix de durs combats les défenses de la ligne Siegfried et franchi celles établies sur les différentes rivières de la région, de la frontière française à celle des Pays-Bas, Moselle, Sarre, Meuse, Ruhr, Ijssel..., vont franchir le Rhin à de nombreux endroits.

Dans la nuit du 30 au 31 mars, la 1^{re} Armée française, commandée par De Lattre et qui comprend le 15-1, franchit le Rhin à Gemersheim et s'enfonce dans le Pays de Bade et le Wurtemberg, prenant Stuttgart le 28 avril avant de poursuivre vers le lac de Constance et le Vorarlberg autrichien.

Tout le front ouest allemand va s'effondrer,

non sans avoir opposé une Résistance opiniâtre et tenté des contre-offensives limitées : Francfort est tombée le 29 mars, la Ruhr est conquise à la mi-avril, les Américains entrent à Leipzig le 19 avril, les Canadiens libèrent les Pays-Bas, les Britanniques capturent Hambourg et Brême, atteignent la Baltique après avoir franchi l'Elbe le 29 avril.

À l'Est, au Sud-Est et au Sud, la situation des troupes allemandes s'est elle aussi constamment détériorée sous la poussée de l'Armée rouge, que rejoignent les forces yougoslaves de Tito et les armées des anciens alliés du Reich (Roumanie, Hongrie, Bulgarie...), dont les régimes fascistes se sont effondrés, en Italie, les forces germano-fascistes sont acculées au nord du pays par les forces alliées qui ont libéré la Péninsule, avec, le long de la frontière alpine, l'Armée française, elles capitulent le 29 avril.

En Prusse-Orientale, Königsberg a été prise par les Soviétiques le 9 avril, qui entrent à Vienne le 10 avril et vont encercler Berlin à partir du 25 avril, faisant leur jonction avec les Américains à Torgau, sur l'Elbe. Le 28 avril, Mussolini, en fuite vers la Suisse, accompagné de hiérarques fascistes, est capturé par des partisans qui l'exécutent.

Le 30 avril, dans Berlin assiégée par l'Armée rouge, Hitler se suicide dans son Bunker

à 15h30, désignant le Grossadmiral Doenitz son successeur et, comme chancelier du Reich Goebbels ; qui lui aussi se suicidera, le 1^{er} mai.

Berlin capitule le 1^{er} mai, des combats se poursuivent encore dans quelques poches tenues par la Wehrmacht (Breslau, Courlande, Bohême...), qui garde encore des forces importantes au Danemark et en Norvège. Mais Doenitz donne l'ordre d'entamer des négociations de capitulation avec les Alliés, espérant - vainement - dissocier les Soviétiques des Occidentaux.

Celles-ci s'ouvrent à Reims le 7 mai, le général Jodl, pour le Haut-commandement de la Wehrmacht, signe la capitulation allemande devant le chef d'état-major d'Eisenhower, le général Bedell-Smith, le général soviétique Sousloparov et en présence du général français Sevez.

Considérant la part essentielle prise par l'Armée rouge dans la victoire sur l'Allemagne nazie, les Soviétiques demanderont une seconde signature, à Berlin, qui aura lieu le 8 mai. Keitel, von Friedeburg et Stumpf signent pour le haut-commandement allemand, Tedder pour l'ensemble des forces alliées à l'Ouest, et Joukov, pour l'Armée rouge. Spaatz pour les forces des États-Unis et De Lattre pour la 1^{re} Armée Française (voir p. 7-8).

L'ANACR EN DEUIL Cécile ROL-TANGUY Présidente nationale de l'ANACR

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris en ce 8 mai 2020, jour du 75^e anniversaire de la Victoire sur le nazisme, la disparition de Cécile Rol-Tanguy qui, antifasciste dès sa jeunesse, Résistante depuis les premiers jours de l'Occupation et au régime pétainiste, prit pleinement sa part dans le combat pour la Libération de la France et pour cette Victoire sur la barbarie.



Plusieurs personnalités publiques et responsables associatifs ont fait part de leur émotion, de leur peine... (voir pages 4 à 6).

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Journée nationale de la Résistance
- P. 3 : Editorial
- P. 4-5-6 : Hommage à Cécile Rol-Tanguy
- P. 7-8 : L'effondrement du 3^e Reich
- P. 9-12 : Le Secours Populaire
- P. 13 à 17 : le Dossier : Le front des Alpes
- P. 18 à 21 : Menace du fascisme et Résistance en Suisse
- P. 22 : Nos deuils
- P. 23 : Avis de recherche
- P. 24 : Les Livres

27 MAI : JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Tous les ans, le 27 mai ou dans les jours qui le précèdent ou le suivent, de nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, sont organisées dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance à travers toute la France, dans de nombreuses cités par les comités de l'ANACR, avec le concours des municipalités et la présence de représentants des Pouvoirs et organismes publics, avec la participation d'Associations du monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants et d'élèves. Cette année, la pandémie qui a massive-

ment frappé notre pays depuis le mois de mars et la nécessité, pour restreindre son expansion, de respecter des mesures de distanciation sociale, ont limité le plus souvent à dix ou douze personnes, officiels compris, la participation aux cérémonies qui ont, malgré cette conjoncture difficile, été organisées dans de nombreuses cités ; et lors desquelles a été souvent lu le message national de l'ANACR. Dans notre prochain n°, nous évoquerons d'autres cérémonies.



PARIS : Devant le 48 rue du Four, où se tint la réunion constitutive du CNR, une cérémonie rassembla Mmes Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat, et Anne Hidalgo, maire de Paris, Jean Rol-Tanguy, Président du CPL, Georges Dufau-Epstein, président du Comité du Souvenir du Mont-Valérien, Jacques Varin, Secrétaire général de l'ANACR, Daniel Méric, pour le Comité de pilotage

de la JNR, Jean-Pierre Lecoq maire du 6^e arrondissement, le Préfet de Paris... **CHARENTE** : À Angoulême, Michelle Tallon lit le message national de l'ANACR, le directeur de cabinet de Mme la Préfète lira le message officiel. **COTES-D'ARMOR** : À Saint-Brieuc, cérémonie en présence de M. le Préfet, de Pierre Martin, Président départemental et national de l'ANACR.



ALPES-MARITIMES : À Nice, Nelly Pelta-Guimpel, co-présidente de la section ANACR Nice-Vallée, lit le message national de l'ANACR. **AUBE** : Cérémonie à Troyes, place Jean-Moulin, en présence du Préfet de l'Aube et de Patricia Bizzari, présidente départementale et membre Bureau national de

l'ANACR. **LOZERE** : À Mende, Stèle Henri-Bouillon, le maire Laurent Suau et Dany Rouveyre-Vignettes, présidente départementale et membre du BN ANACR déposent une gerbe. Il y eut aussi la lecture du message national de l'ANACR, et celle du message officiel par Mme la Préfète.



PYRENEES-ORIENTALES : Le Comité ANACR du Conflent a commémoré à Vinça la création du CNR, Pierre Chevalier, membre du Bureau National, a rappelé l'œuvre de Jean Moulin. **CORREZE** : À Brive, Bernard Delaunay, président départemental et membre du B.N., a lu le message de l'ANACR, qui a

été aussi lu lors d'une cérémonie à Tulle, en présence du Préfet. **POLYNESIE FRANCAISE** : À Papeete, sous la présidence de M. Dominique Sorain, Haut-commissaire, la cérémonie d'hommage à la Résistance s'est déroulée au monument aux Morts et en présence de la représentante du Président territorial.



VAR : à la Ciotat, lors de la cérémonie au cimetière Sainte-Croix, dépôt de la Gerbe de l'ANACR. **EURE-ET-LOIR** : À Chartres, cérémonie en l'honneur de la Résistance, la gerbe est déposée par Mme Fadela Benarabia, préfète départementale. **LOT-ET-GARONNE** : À Agen, place Armand-Fallières, Mme

Béatrice Lagarde, Préfète, avec à ses côtés Jean Dionis du Séjour, maire, Jean-Luc Le Roux, DMD, Brigitte Moreno, Présidente départementale et membre du BN de l'ANACR, rend hommage au combat de la Résistance.

LE SENS DU COMBAT DES VAINQUEURS DE 1945...

Il y a 75 ans, à Reims le 7 mai puis à Berlin le 8 mai, l'Allemagne signait sa capitulation. A la différence de l'Armistice qui, signé le 11 novembre 1918 à Rethondes par des membres civils de son gouvernement, l'Allemagne reconnaissant sa défaite militaire, avait mis provisoirement fin aux combats de la 1^{re} Guerre mondiale pour trente-trois jours et qui, renouvelé à plusieurs reprises, avait conduit au traité de paix signé le 28 juin 1919 par le gouvernement allemand à Versailles.

La capitulation signée à Reims puis Berlin par les principaux chefs militaires nazis des trois armes, fut le prélude à la dissolution du gouvernement du 3^e Reich, à la disparition de ce 3^e Reich, l'Allemagne ne retrouvant qu'en 1949 une existence étatique, double avec la naissance dans les trois zones d'occupation américaine, britannique et française de la République Fédérale d'Allemagne le 23 mai et, dans la zone soviétique d'occupation, de la République Démocratique Allemande le 7 octobre suivant. C'est que la capitulation sans conditions de Reims puis Berlin avait précisément été celle du 3^e Reich nazi, un régime monstrueux, libéricide, génocidaire, belliciste, prédateur, qui pendant près d'une dizaine d'années avait mis l'Europe à feu et à sang, du cap Nord aux rives de la Méditerranée, de celles de la Manche à celles de la Mer noire, faisant des dizaines de millions de victimes, de la guerre, de la barbarie.

«**V**ictoire des peuples», c'est ainsi que «**France d'abord**», «*l'hebdomadaire national du Front National créé par les Francs-tireurs et Partisans Français*», dont le présent «**Journal de la Résistance**» est le continuateur, titra le 10 mai 1945 son éditorial annonçant la Victoire, actée les 7 et 8 mai 1945 après soixante-huit mois de combats. Editorial dans lequel on peut lire : «*La domination de l'Allemagne nationale-socialiste sur l'Europe. C'est-à-dire pour la France une condition serve, la perte de son industrie, le travail forcé pour ses travailleurs, le pillage de ses richesses naturelles. Mais aussi au fronton de ses universités la honte de l'obscurantisme malsain. Les littérateurs, les savants, les prêtres remplacés par les fakirs et les thaumaturges «made in Germany», le racisme enseigné dans nos écoles, nos fils et nos filles livrés aux pédagogues bruns, transformés sous nos yeux en dévoyés, en criminels. Voilà ce que nous a épargné la victoire, et quel que soit son prix, elle n'a pas été payée trop cher. Il reste que le danger fut grand... Cette victoire est d'abord une victoire des peuples. La Résistance des nations opprimées a été l'élément nouveau, l'imprévu du plan hitlérien.*».

«**S**ous le signe de la liberté», tel fut le titre de l'éditorial du numéro suivant de «France-d'abord», en date du 17 mai 1945, qui donne la parole à deux chefs militaires alliés victorieux. L'Américain Dwight David Eisenhower, commandant suprême des forces alliées de l'Ouest, dans son ordre du jour de victoire du 8 mai, disait : «*Chacun de ceux qui sont tombés est mort en tant que membre de l'équipe à laquelle vous appartenez. Tous étaient unis par un amour commun de la liberté et le refus de l'esclavage...*».

Et le général de Lattre de Tassigny, commandant de la première armée française s'écriait, à la signature de l'acte de capitulation de l'Allemagne, «*le triomphe de notre idéal... Dès le premier jour de la Guerre, luttant pour son indépendance, la France avait conscience de combattre contre le génie du mal et les doctrines barbares. La Victoire la retrouve fidèle à ses traditions séculaires pour la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine.*».

«**C**es deux chefs militaires – écrit l'éditorialiste de «France d'Abord» – se donnent bien garde d'attribuer la victoire remportée sous leur commandement à la seule supériorité technique et numérique de leurs armées. Nous n'aurions pas gagné une telle guerre avec des mercenaires et des lansquenets. Les peuples et leurs armées ont combattu et vaincu sous le signe de la liberté. Et qu'on le veuille ou non, c'est sous le signe de la Liberté que vient de naître la Paix.».

En ce 75^e anniversaire de la Victoire de 1945, alors que nous ont quittés – et nous quittons hélas chaque jour – celles et ceux qui en furent les artisans, les combattant(e)s des forces alliées, américaines, britanniques, soviétiques, mais aussi canadiennes, polonaises, belges, néerlandaises... qui participèrent aux débarquements libérateurs, celles et ceux qui furent les combattant(e)s des Forces françaises libres et des Forces françaises combattantes, qui furent dans la France occupée les «combattant(e)s de l'ombre» de la Résistance urbaine et des maquis, il est important pour la mémoire, nécessaire pour le présent, que soit rappelé – dans un monde qui en a bien besoin – le sens de leur combat et de leurs sacrifices, le sens de la Victoire, celle des peuples : «*l'amour commun de la liberté et le refus de l'esclavage*», la «*sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine*».

LE JOURNAL DE LA
RÉSISTANCE

La pandémie de coronavirus Covid-19 qui a frappé la France comme d'autres pays, et s'y est étendue depuis mars dernier, a été la cause de souffrances de vie, elle a hélas causé le décès de nombre de personnes, parmi lesquels des adhérents, des dirigeants de comités locaux et départementaux de l'ANACR, des membres de leurs familles.

À toutes et tous, la direction nationale de l'ANACR, celle du *Journal de la Résistance*, comprenant et partageant leur peine, expriment leur profonde sympathie en ces moments douloureux.

Et demandent à toutes et tous de se protéger face à ce danger, pour eux et pour les autres.

Pierre Martin, Président de l'ANACR

MESSAGE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Elle était l'un des visages féminins de la Résistance française et de la Libération de Paris. Cécile Rol-Tanguy s'est éteinte à l'âge de 101 ans, 75 ans jour pour jour après la Victoire des forces alliées sur le nazisme.

Le feu de l'engagement semblait couler dans ses veines et la Résistance était presque pour elle une affaire – et un honneur – de famille. Née aux lendemains de la Première Guerre mondiale, elle était la fille de François Le Bihan, un ouvrier électricien, militant du PCF et de la CGT, déporté-résistant qui mourra à Auschwitz en 1943, et de Germaine Jaganet, qui fut, elle aussi, résistante.

Forgée par les combats de ses parents et formée à la sténodactylographie, elle n'a pas 18 ans lorsqu'elle est employée à la fédération CGT des Métaux de Paris en 1936, à l'heure du Front populaire et de la Guerre d'Espagne. Elle rencontre alors Henri Tanguy, qui dirige la fédération et qui part bientôt combattre en Espagne auprès des Brigades Internationales pour défendre les républicains. Peu après son retour, ils se marient mais déjà la guerre éclate. La lune de miel des jeunes époux sera ainsi des plus courtes : Henri est mobilisé en première ligne.

Seule, elle entre en Résistance dès les premières heures, fin juin 1940, lorsque les troupes de la Wehrmacht entrent dans Paris. Elle tape à la machine toutes sortes de documents qui peuvent servir le combat contre l'Occupant et contre Vichy. En août 1940, elle retrouve son époux, démobilisé, qui rejoint immédiatement les rangs de l'armée de l'ombre sous le nom de «colonel Rol» en hommage à l'un de ses camarades tombé en Espagne. Cécile devient alors l'agent de liaison de son mari, qui prendra la tête des FFI de la région parisienne en mai 1944. Avec les époux Aubrac, ils vont ainsi former l'un des couples les plus emblématiques de la Résistance.

De son côté, elle prend tous les risques pour faire vivre le réseau communiste des Francs-tireurs et partisans et les FFI de la région parisienne. Elle fait du landau de ses enfants le moyen peu soupçonnable de faire passer messages et tracts, armes et explosifs. C'est ainsi qu'elle berne l'ennemi et qu'elle berce la Résistance. Au fond de la nuit, de transmissions en livraisons, elle sème l'espoir d'une aube nouvelle sous les noms de «Jeanne», «Yvette» ou «Lucie», des identités que cette combattante de la liberté revêt comme des armures.

Le 19 août 1944, c'est elle qui rédige l'appel à l'insurrection des Parisiens que lui dicte son époux. Puis elle l'épaula au cours des jours et des nuits fiévreuses qui suivent, où il coordonne le soulèvement de Paris depuis le PC souterrain de la place Denfert-Rochereau. Quelques jours plus tard, Henri Rol-Tanguy reçoit avec le général Leclerc la reddition du général von Choltitz et les chars alliés entrent dans la capitale. Paris fête sa Libération. Le 26 août, elle est l'unique femme présente à la réception qu'organise le général De Gaulle pour remercier les responsables de la Résistance parisienne. Mais surtout, après quatre ans de précautions et de prudenances, de clandestinité et d'angoisses, Cécile Rol-Tanguy peut enfin marcher dans la rue sans avoir à se retourner : c'était pour elle le goût retrouvé de la liberté.

Veuve depuis 2002, Cécile Rol-Tanguy avait alors poursuivi le travail de mémoire qu'avait mené son époux en présidant l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) et l'ACER (l'association des «Amis des Combattants en Espagne Républicaine»), et en racontant à tant et tant de jeunes Français l'histoire au prisme de sa vie.

À force de témoignages, elle est de celles qui ont entretenu la flamme de la Résistance et qui ont permis de mettre en lumière le rôle des femmes parmi les héros qui luttèrent clandestinement pour «maintenir la France» – les femmes qui sont trop longtemps restées dans l'ombre des combattants de l'ombre. C'est toujours en leur nom qu'elle acceptait de recevoir les plus hautes distinctions que la République française lui a décernées. Avec l'humilité presque surprise de celle qui soutenait toujours n'avoir fait que son devoir, en répondant simplement aux ordres de sa conscience.

Le Président de la République s'incline devant la vie de cette combattante de la liberté et adresse à ses enfants et ses petits-enfants, ses proches et ses camarades de combat ses condoléances attristées.

...HOMMAGE A CECILE ROL-TANGUY



CECILE ROL-TANGUY

Fille de Germaine et François Le Bihan ouvrier électricien, syndicaliste et militant communiste qui mourra en déportation, Cécile Le Bihan, née à Royan le 10 avril 1919, passa son enfance au Vésinet (Seine-et-Oise), puis à Paris à partir de 1933. Titulaire du Brevet élémentaire, elle suivit le cours Pigier de sténodactylo et fut embauchée en novembre 1936 au Syndicat des métaux CGT de la Région parisienne, où elle rencontra Henri Tanguy.

Elle adhéra en 1936 à l'Union des Jeunes Filles de France (UJFF), puis, en 1938, au Parti communiste, et devint la marraine de guerre d'Henri Tanguy, combattant des Brigades internationales, avec qui elle se maria le 15 avril 1939.

L'hiver 1939-1940, Henri Tanguy mobilisé, Cécile conserva des contacts militants, tel celui qui s'avéra essentiel avec Marcelle Gautier, femme d'Henri Gautier, trésorier du Syndicat des Métaux, clandestin depuis que sa direction avait refusé de désavouer le pacte germano-soviétique. Grâce à cette liaison, Henri Tanguy, démobilisé, put reprendre contact dès le 19 août 1940 avec Gautier, puis prévenu le 5 octobre de l'arrestation de celui-ci, entrer immédiatement en clandestinité. De l'automne 1940 au printemps 1941, Cécile Tanguy frappa des stencils et assura des liaisons pour les Comités populaires des métaux, dont Henri fut l'un des responsables.

À partir de juillet 1941, Cécile Tanguy, successivement «Jeanne», «Yvette», «Lucie», joua un rôle essentiel auprès d'Henri quand celui-ci devint responsable, militaire ou politique, de directions interrégionales des premiers groupes armés, puis des FTP. Secrétaire, elle frappa tracts, directives, rapports à la direction nationale FTP, journaux clandestins.

Agent de liaison, elle assura de 1941 à 1943 le contact avec Marcel Paul, puis avec les membres des triangles de direction à Paris : Raymond Losserand et Gaston Carré, puis Roger Linet et Raymond Colin, enfin Joseph Epstein et Edouard Vallerand ; avec des responsables FTP dépendant de la direction interrégionale : en Anjou : Maurice Lacazette et Marcel Hamon, à Paris : Boris Holban ou Boris Milev, de la MOI ; avec la direction nationale FTP : Eugène Hénaff, Georges Vallet, René Camphin, Georges Tessier, Albert Ouzoulias, Pierre Le Queinnec, d'autres encore. Elle transporta aussi tracts et journaux clandestins, armes et explosifs, parfois dans le landau de leur fille, Hélène, née le 28 mai 1941.

Malgré la clandestinité, Cécile et Henri préservèrent un espace de vie familiale, en dépit des nombreux déplacements et de fréquentes séparations de domicile. Ils cohabitèrent cependant à Quinçay près de Poitiers à l'automne 1942, puis à Antony après le retour en Région parisienne en mars 1943. Leur fils, Jean, naquit à Antony le 13 novembre 1943.

Lorsque Henri Tanguy fut affecté en automne 1943 aux FFI, puis devint en juin 1944, sous le nom de «colonel Rol», chef régional des FFI d'Ile-de-France, Cécile continua à remplir sa double fonction. Elle frappa les ordres du chef régional et assura ses liaisons avec le général Malleret-

Joinville, chef d'état-major national des FFI, avec les colonels Avia et Villate, de l'état-major régional, avec les états-majors départementaux FFI, la direction nationale FTP, avec Pierre Villon, représentant du Front national au CNR et Président du COMAC, avec, pendant l'insurrection parisienne, André Tollet, président du Comité Parisien de Libération.

Cécile Tanguy, présente en août 1944 dans le PC souterrain de Rol, Place Denfert-Rochereau, y tapa l'Appel à l'insurrection de la Région parisienne qu'Henry lui dicta. Le 28 août 1944, elle sera la seule femme invitée à la réception au Ministère de la Guerre par le général de Gaulle des responsables de la Résistance dans Paris libéré.

Au lendemain de la Libération, alors qu'Henri Tanguy, désormais «Rol-Tanguy» – patronyme officialisé en 1970 – rejoignait le général Koenig au Gouvernement militaire de Paris, et commençait une carrière militaire, Cécile fut notamment chargée d'organiser le service social de l'état-major régional FFI, créé en octobre 1944, et qui fut intégré dans l'armée régulière en mars 1945.

Adhérente du Parti communiste, membre de l'Union des Femmes Françaises (UFF), elle s'engagea dans la préservation de la mémoire des combats des antifascistes et des Résistants, et pour la transmission des valeurs pour lesquelles ils combattirent, en premier lieu à la jeunesse. Depuis le décès d'Henri Rol-Tanguy le 8 septembre 2002, Cécile Rol-Tanguy est très souvent intervenue, partout à travers la France, devant des jeunes collégiens et lycéens ; en 2011, elle vint évoquer l'Insurrection parisienne au Stage National de l'ANACR.

Présente à plusieurs congrès nationaux de l'ANACR, elle en devint, à celui de Lons-le-Saunier en 2012, Présidente nationale avec Louis Cortot, Henriette Dubois (Nelly) et Pierre Martin.

Pour toutes celles et ceux qui l'ont connue dans ces instances et assises de l'ANACR, en premier lieu les membres du Bureau national, Cécile par toute sa vie, a été, est et restera un exemple inspirant le plus profond respect ; et toutes et tous garderont avec émotion le souvenir de sa chaleur humaine, le souvenir de cette Grande dame de la Résistance.

Médaillée de la Résistance en septembre 1945, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, homologuée lieutenant FFI en janvier 1946, chevalier de la Légion d'honneur en avril 1984, elle fut en 2013 élevée à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur et, le 18 novembre 2017, à celle de Grand' Croix de l'Ordre National du Mérite.

En ces moments douloureux, au nom de tous les membres du Bureau National, de tous les membres de l'ANACR, nous tenons, partageant leur peine, à exprimer à ses enfants, Hélène, Claire, Jean, et Francis, à ses petits-enfants, à tous ses proches, nos sentiments les plus affectueux.

Pour le Bureau National de l'ANACR :

Pierre MARTIN, Président, Jacques WEILLER, Anne FRIANT-MENDRES, Anne-Marie MONTAUDON, Martine PETERS, Robert FOREAU-FENIER, Vice-Président(e)s, Jacques VARIN, Secrétaire général, Jean-Paul BEDOIN, Secrétaire général-adjoint.

HOMMAGE A CECILE ROL-TANGUY...

M. François HOLLANDE **Ancien Président de la République**

«C'est avec émotion que j'avais décoré Cécile Rol-Tanguy en 2014 à l'Élysée. Figure de la Résistance et de la Libération, c'est une grande dame qui nous quitte en ce jour si symbolique. Ses proches, à qui j'adresse mes pensées, peuvent être fiers de son engagement exceptionnel»

Mme Anne HIDALGO **Maire de Paris**

«C'est une figure de la Résistance, c'est un modèle pour toutes les femmes, c'était une amie. C'est avec une immense tristesse que j'ai appris aujourd'hui le décès de Cécile Rol-Tanguy, à l'âge de 101 ans. Cette femme exceptionnelle, à l'engagement sans faille et à la générosité incomparable, aura marqué l'histoire de France et celle de Paris de son empreinte (...). Cécile Rol-Tanguy restera pour moi un modèle pour ses engagements en faveur de la jeunesse, de la justice sociale et de l'émancipation des femmes.»

M. Fabien ROUSSEL **Secrétaire national du PCF, député du Nord**

«Le Parti communiste français perd une de ses grandes figures, une grande dame qui est restée engagée toute sa vie. Avec elle disparaît une des dernières figures de la Résistance intérieure française, et plus précisément de la libération de Paris en août 1944. Car Cécile Rol-Tanguy n'était pas que l'épouse du Colonel Rol-Tanguy, présente à ses côtés le 25 août 1944 pour obtenir l'acte de reddition du général von Choltitz. C'était aussi une militante de la paix, de la liberté, des droits des femmes, s'opposant à toutes les formes d'intolérance. (...) Toute sa vie, elle a tenu à faire vivre la mémoire de la Résistance, celle de ses ami·e·s et camarades mort·e·s au combat. Avec Lucie et Raymond Aubrac, Cécile et Henri Rol-Tanguy resteront comme les deux couples symboles de la Résistance intérieure française. Ils auront été pour de nombreux communistes l'incarnation de la Résistance, la mémoire de celles et ceux qui ont refusé la collaboration et ont combattu l'occupant nazi. Cécile Rol-Tanguy a instruit de nombreux militants et formé des dirigeants de notre parti. Jamais nous ne l'oublierons. Tous les communistes de France sont tristes aujourd'hui».

M. Frédéric SANCHEZ **Secrétaire de la Fédération CGT - Métallurgie**

«Je m'incline devant celle qui nous a tant appris, tant transmis et qui restera à tout jamais au panthéon de l'histoire de France. (...) Comment pouvoir oublier son intervention lors d'un conseil national de la fédération, où elle avait su conjuguer le passé, le présent et l'avenir avec l'optimisme et la détermination qui la caractérisaient. Elle laisse un vide énorme derrière elle, il nous faut plus que jamais poursuivre le combat, son combat».

Communiqué du SNJ-CGT

Cécile Rol-Tanguy, porteuse des plus hautes distinctions de la République (Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand Croix dans l'Ordre national du Mérite, Médaille de la Résistance, Croix du Combattant Volontaire de la Résistance) est décédée le 8 mai à l'âge de 101 ans.

Avec elle disparaît une des dernières figures de la Résistance intérieure française et de la Libération de Paris en août 1944. Comme le souligne sa famille, Cécile Rol-Tanguy «était emblématique de la place de femmes dans le

combat contre Vichy et l'occupant nazi. Elle soulignait toujours qu'elle n'acceptait ces décorations qu'en hommage à toutes les femmes de l'ombre, rouages indispensables de la lutte clandestine. Aux déportées, aux internées, à toutes celles assassinées par l'ennemi et pourtant si souvent oubliées à l'heure de la victoire. À toutes les femmes qui, comme elle, une fois la guerre terminée, reprirent simplement leur place dans la vie quotidienne de leur famille et du pays.»

Cécile Rol-Tanguy est toujours restée fidèle à ses engagements pour la justice sociale et l'émancipation des femmes. Après le décès de son mari en 2002, Henri Rol-Tanguy, elle lui avait succédé à la présidence de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance). Elle était également présidente d'honneur de l'ACER/AVER (Amis des Combattants en Espagne Républicaine / Amicale des Volontaires en Espagne Républicaine).

Le SNJ-CGT présente à sa famille ses plus sincères condoléances. Il assure son fils Jean, ancien journaliste et adhérent du SNJ-CGT depuis 1963, de son amitié et de son soutien.

Montreuil, le 9 mai 2020

M. Marc GRICOURT **Maire de Blois**

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris, dans un jour si particulier qu'est la commémoration des 75 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la disparition, de Cécile Rol-Tanguy à l'âge de 101 ans, héroïne de la Résistance et de la Libération, dont l'action restera un exemple de dévouement à la cause de la Liberté.

Alors que l'engagement des femmes dans la Résistance française fut longtemps occulté, de nombreuses héroïnes de l'ombre, qui ont refusé l'Occupation, ont joué un rôle décisif dans le combat contre Vichy et l'occupant nazi. Cécile Rol-Tanguy en est le parfait exemple.

Porteuse des plus hautes distinctions de la République, elle a, tout au long des quatre années d'Occupation, occupé le rôle d'agent de liaison en transportant des armes, des messages et des tracts. Elle a notamment tapé l'ordre de l'insurrection parisienne dicté par son mari, Henri Rol-Tanguy devenu le chef militaire des Forces Françaises de l'Intérieur d'Île-de-France, et qui aboutira huit jours plus tard à la Libération de la capitale.

Tout au long de sa vie, Cécile Rol-Tanguy a tenu à faire vivre la mémoire de la Résistance tout en s'investissant dans d'autres combats tels que militer en faveur de la paix, de la liberté, des droits des femmes en s'opposant à toute forme d'intolérance.

Blois a eu le plaisir et l'honneur de l'accueillir en voisine à plusieurs occasions, notamment lors de l'inauguration de lieux portant le nom de personnages emblématiques de la Résistance tels que la place Rol-Tanguy le 7 septembre 2008, le mail Pierre-Sudreau et la promenade Mendès-France le 6 septembre 2009, ainsi qu'à la cérémonie d'obsèques de Pierre Sudreau le 28 janvier 2012.

Mes pensées vont aujourd'hui à l'ensemble de sa famille et je tiens à leur adresser en mon nom et au nom du conseil municipal de Blois mes plus sincères condoléances.

Mme Elodie JAUNEAU **Historienne, militante féministe**

«L'héroïne de la Résistance, Cécile Rol-Tanguy, est décédée aujourd'hui à l'âge de 101 ans, le jour même du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale. Le destin est parfois incroyable».

L'ÉCROULEMENT FINAL DU 3^E REICH

À Reims, l'école, avec la salle où eut lieu le 7 mai 1945 la signature de l'acte de reddition par la délégation allemande



À Karthorst, à l'Est de Berlin, la villa où De Lattre apposa le 8 mai sa signature aux côtés de Joukov, Keitel, Jodl, Tedder, Bedell-Smith, Spaatz et Friedeburg



Début mai 1945, les capitulations allemandes se sont multipliées : en Italie le 2 mai, aux Pays-Bas le 4 mai... Mais, l'acte final aura lieu à Reims et à Berlin

LES SIGNATAIRES DES ACTES DE CAPITULATION

A REIMS :

Alfred Jodl

Né en 1890, engagé en 1910 dans un régiment bavarois, il est sous-lieutenant en 1912. Blessé pendant la 1^{re} Guerre mondiale, il reste dans la *Reichswehr*. Après la victoire sur la France, il est promu le 19 juillet 1940 *General der Artillerie*. Impliqué dans les crimes de guerre sur le front Est, il est en janvier 1944 promu *Generaloberst* et est chef de l'état-major de la conduite des opérations à l'OKW. Après la mort d'Hitler, il est co-responsable des forces armées du Reich sous l'autorité de Doenitz. Il sera condamné à mort par le tribunal de Nuremberg.

Ivan Sousloparov (Susloparoff)

Né en 1897, participant à la Révolution d'octobre 1917, combattant de l'Armée rouge, attaché militaire soviétique à Paris en 1939, nommé major-général en juillet 1940, envoyé à l'été 1944 à Paris libéré comme chef de la mission soviétique de liaison après du GPRF et du Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force (SHAEP).

Walter Bedell-Smith

Né en 1895, il participe à la 1^{re} Guerre mondiale en France. Dans l'entre-deux guerres, il dirige différentes écoles militaires. Il devient en septembre 1942 chef d'état-major d'Eisenhower, qu'il assistera sur le théâtre nord-africain, et représentera dans diverses missions diplomatiques comme la négociation de l'armistice entre l'Italie et les Alliés ou la reddition des forces allemandes des Pays-Bas.

François Sevez

Né en 1891, combattant de la 1^{re} Guerre mondiale, capitaine en 1918, resté dans l'armée, de 1927 à 1935 au Maroc, colonel le 31 août 1939. Fait prisonnier en 1940, libéré en 1941, il rejoint l'Algérie comme chef d'état-major de Juin. Général de Brigade le 10 août 1942, il fera les campagnes de Tunisie, d'Italie, d'Alsace. Général de corps d'armée le 7 mai 1945.



À Paris, le 8 mai 1945...

A BERLIN :

Wilhelm Keitel

Né en 1882, il s'engage dans l'Armée en 1901, et sera blessé en septembre 1914. Resté après la Guerre dans la *Reichswehr*, il en est chef du «Bureau des troupes», poste qu'il conservera après l'arrivée des nazis au pouvoir. Nommé général en 1937, il devient chef du «Grand état-major» de l'OKW, et est promu *Generalfeldmarschall* le 19 juillet 1940. En mai puis en juin 1941, il autorisera les représailles contre les populations civiles et, lors de l'offensive contre l'U.R.S.S., il ordonne d'exécuter les commissaires politiques soviétiques. Il sera condamné à mort par le tribunal de Nuremberg.

Hans-Jürgen Stumpff

Né en 1889, lieutenant en 1908, capitaine d'état-major à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, chef d'état-major de la Luftwaffe de juin 1937 au 1^{er} janvier 1939, commandant de diverses *Luftflotte* durant la Seconde Guerre mondiale.

Hans-Georg von Friedeburg

Né en 1895, il avait rejoint la marine impériale en 1914 et resta dans celles de la République de Weimar et du 3^e Reich. Commandant de la flotte d'U-boat en septembre 1941, contre-amiral en 1942. Il succède comme chef de la *Kriegsmarine* à Doenitz quand celui-ci succède à Hitler comme chancelier du Reich, à ce titre, il signera divers actes de capitulation, à Lunebourg, Reims, Berlin...

Georgui Joukov

Né en 1896, sous-officier de l'Armée impériale russe, officier de l'Armée rouge pendant la guerre civile, commandant de régiment en 1929, militaire de carrière échappant aux purges staliniennes, commandant adjoint du district de Biélorussie en juin 1938, commandant victorieux des forces soviéto-mongoles à Khalkin-Gol contre les Japonais en août 1939. Nommé général d'armée en juin 1940, chef de l'état-major général le 15 janvier 1941. Depuis l'attaque nazie le 22 juin 1941 jusqu'aux faubourgs de Berlin que, chef du 1^{er} front ukrainien, il atteint en avril 1945, il aura été le «pompié» envoyé sur tous les fronts menacés (Leningrad, Moscou, Stalingrad, Kursk, Caucase...). Staline, apprenant la reddition allemande signée à Reims le 7 mai, le nomme représentant du Haut-commandement soviétique, avec mission d'organiser à Berlin une seconde cérémonie de... capitulation.

Carl Andrew Spaatz

Né en 1891, il entre dans l'aviation en 1915, et

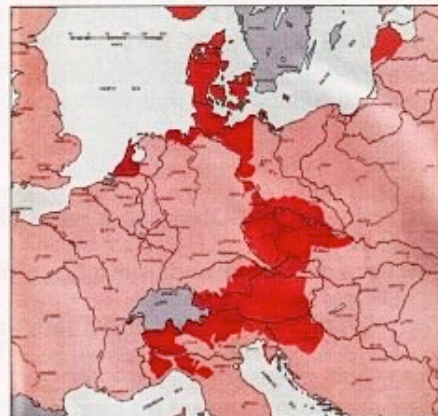
sera placé à la tête de l'école de l'Armée de l'Air américaine à Issoudun en France. Dans l'entre-deux guerres, il exerce divers commandements dans l'US Air Force. En mai 1942, il est nommé commandant des 8^e et 12^e Air Force. Nommé lieutenant général à titre temporaire en mars 1943, et général en mars 1945.

Jean De Lattre de Tassigny

Né en 1889, officier pendant la 1^{re} Guerre mondiale, participe à la Guerre du Rif au Maroc. Officier d'état-major et commandant de régiment dans l'entre-deux guerres. Plus jeune général de France en mai-juin 1940, il commande la 14^e D.I. et se bat jusqu'à l'armistice. Commandant en chef des troupes de Tunisie, puis de la 16^e division militaire à Montpellier, il refuse l'ordre de ne pas combattre lors de l'invasion de la Zone Sud le 11 novembre 1942. Arrêté, condamné à 10 ans de prison, il s'évade et rallie la France libre fin 1943. A la tête de l'Armée B qui débarque en Provence le 15 août 1944, il commande la 1^{re} Armée française en Alsace fin 1944, et en Allemagne du Sud en 1945.

Arthur William Tedder

Né en 1890, blessé au genou en 1916 lors de la 1^{re} Guerre mondiale, déclaré inapte à l'infanterie, versé dans l'aviation dont il devint chef d'escadrille puis *group captain* (colonel) en 1931. Commandant de la R.A.F. en Extrême-Orient en 1936, il en est Commandant en chef en Méditerranée en juin 1941. *Air Chief Marshal* en décembre 1943, il est nommé Commandant suprême adjoint aux côtés d'Eisenhower lors de la planification d'*Overlord*.



En rouge, au 4 mai 1945, les derniers territoires – pour quelques jours ou quelques heures – sous le contrôle de la Wehrmacht.

DEUX DATES HISTORIQUES...

Acte de reddition du 7 mai 1945 à Reims

1° Nous, soussignés, agissant au nom du Haut Commandement allemand, nous rendons sans condition au Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées et simultanément au Haut Commandement soviétique, toutes les forces terrestres, navales et aériennes qui sont à cette date sous contrôle allemand.

2° Le Haut Commandement allemand donnera immédiatement des ordres à toutes les autorités militaires navales et aériennes allemandes sous contrôle allemand de cesser toutes les opérations actives à 23 h 01 (heure d'Europe centrale) le 8 mai, et de rester sur les positions occupées à ce moment. Aucun navire, bâtiment ou avion ne devra être sabordé et aucun dégât ne devra être effectué à leur coque, machinerie ou équipement.

3° Le Haut Commandement allemand transmettra immédiatement ceci aux commandants préposés et assurera l'exécution de tous autres ordres publiés par le Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées et par le Haut Commandement soviétique.

4° Cet acte de reddition militaire est indépendant de tout acte de reddition imposé par les Nations unies ou en leur nom. Il est applicable à l'Allemagne et aux forces armées allemandes en totalité.

5° Dans le cas où le Haut Commandement ou quelque force sous son contrôle n'agirait pas selon cet acte de reddition, le Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées et le Haut Commandement soviétique prendront les mesures ou autre action punitive qu'ils jugeront nécessaires.

Signé à Reims, France, à 2 h 41, le 7 mai 1945

Au nom du Haut Commandement allemand,
Jodl.

En présence :

Au nom du Haut Commandement soviétique,
Ivan Susloparoff.

Au nom du Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées,
W. Bedell Smith.

Au nom du Haut Commandement français,
F. Sevez

Acte de reddition du 8 mai 1945 à Berlin

1° Nous, soussignés, agissant au nom du Haut Commandement allemand, nous rendons sans condition au Commandement suprême des forces expéditionnaires alliées et simultanément au Haut Commandement soviétique, toutes les forces terrestres, navales et aériennes qui sont à cette date sous contrôle allemand.

2° Le Haut Commandement allemand donnera immédiatement à toutes les autorités terrestres, navales et aériennes allemandes, ainsi qu'à toutes les forces sous contrôle allemand, l'ordre de cesser toutes opérations militaires le 8 mai à vingt-trois heures 01, heure de l'Europe centrale, et de rester sur les positions occupées à ce moment et de désarmer complètement, en remettant leurs armes et leur équipement aux Commandants alliés locaux ou à des officiers désignés par des représentants des Hauts Commandants Alliés.

Aucun bateau, bâtiment ou avion ne devra être sabordé ou détruit, et aucun dommage ne devra être causé ni aux coques, machines et équipements, ni aux machines de toutes sortes, armements, appareils, ni en général à tous moyens techniques permettant de poursuivre la guerre.

3° Le Haut Commandement allemand donnera immédiatement à tous les commandants intéressés tous ordres ultérieurs transmis par le Commandement Suprême des Forces expéditionnaires alliées et par le Haut Commandement soviétique et veillera à leur exécution.

4° Le présent acte de reddition des forces armées ne préjuge en rien de tout instrument général de capitulation, concernant l'Allemagne et l'ensemble des forces armées allemandes, imposé par les Nations Unies ou en leur nom, et qui remplacerait celui-ci.

5° Dans le cas où le Haut Commandement allemand ou toute force relevant de son autorité contreviendrait au présent acte de capitulation, le Commandement suprême des Forces expéditionnaires alliées et le Haut Commandement soviétique prendront les mesures punitives ou autres qu'ils jugeront nécessaires.

Le présent acte est établi en anglais, en russe et en allemand. Seuls les textes anglais et russe feront foi.

Signé à Berlin, le 8 mai 1945.

Keitel
von Friedeburg
Stumpff

au nom du Haut Commandement allemand
A. W. Tedder

au nom du Commandement suprême des Forces expéditionnaires alliées
G. Joukov

au nom du Haut Commandement soviétique
Signent comme témoins :

J. De Lattre de Tassigny,

Général commandant en chef de la 1^{re} armée française
Carl Spaatz

Commandant des Forces stratégiques aériennes des E. U.

LE «SECOURS POPULAIRE»

Aujourd'hui l'une des principales structures de solidarité et de lutte contre les effets de la pauvreté dans notre société, et la première par le nombre de bénévoles qu'il mobilise, le Secours populaire est né avant la Seconde Guerre mondiale de la rencontre des traditions de solidarité dans la société française avec les espérances sociales

du mouvement ouvrier mondial. Il fut aussi, avant-guerre un mouvement de lutte contre le fascisme et, entre 1939 et 1944, un mouvement de Résistance à l'Occupation de la France, apportant son aide – morale et matérielle – aux victimes de la répression nazie et pétainiste ainsi qu'à leurs familles.

Jusqu'à la Révolution française, la solidarité à l'égard des pauvres, souffrant de la faim, de la maladie, est souvent assimilée à la charité, avec une dimension religieuse qu'à popularisée aux siècles suivants l'imagerie d'Epinal autour du personnage de Saint Vincent-de-Paul, qui va, en 1633, créer la congrégation des « Filles – ou « Sœurs – de Saint-Vincent-de-Paul », se consacrant au service des malades et au service corporel – et spirituel – des pauvres. En 1665 est fondée à Paris la « Confrérie de la Charité » ou « Confrérie de Notre-Dame de la Charité », réunissant des laïcs apportant leur aide aux malades et aux pauvres.

Ayant aussi à leur origine à la fin du Moyen-Âge des implications religieuses, en se référant au patronage d'un saint, les confréries de métiers – associations de maîtres et compagnons laïcs – ont, outre leur dimension professionnelle, un but de secours mutuels et d'assistance.

Dès le 6^e siècle, les lois de l'empereur Justinien avaient défendu aux premières confréries de métiers d'avoir d'autre objet que l'exercice des principes religieux... et le soulagement des pauvres. Les confréries françaises, dont faisaient partie tous les gens du métier, étaient donc toutes des œuvres de charité et d'assistance, secourant les orphelins, les vieillards pauvres, les veuves, contribuant aux frais des mariages, des funérailles.

Au début du 17^e siècle, la notion de pauvreté ne va plus être seulement confinée dans la sphère de la charité pour devenir un problème social et politique, dont va se préoccuper le pouvoir, tant administratif que politique : l'hôpital-charité accueille les mendiants, les exclus... et devient un refuge pour les sans-logis, rôle qu'il n'avait pas au départ.

Parallèlement, financés par des subventions royales, des contributions municipales et des dons privés, sont organisés les premiers « ateliers de charité » dispensant un salaire – rémunérant un travail, par exemple de voierie, de réparation des murailles... – au lieu d'une aumône ; de tels ateliers, parfois appelés de « secours », fonctionneront jusqu'en 1791¹.

Louis XIV, par un édit du 27 avril 1656, avait aussi créé l'« Hôpital général », regroupant des activités de soins et d'assistance exercées par d'anciennes structures (tels le « Grand bureau des pauvres » fondé sous François 1^{er} en 1544 et qui

subsistera jusqu'en 1791, et « l'Hôpital des pauvres enfermés »), et administrant la nouvelle (à Paris sur les sites de la Salpêtrière, Bicêtre, la Pitié...); qui est étendue à partir de 1662 à toutes les grandes villes de France (32 existeront à la veille de la Révolution).

L'« Hôpital général », outre sa mission minimale de soins et d'assistance – il a un médecin, un chirurgien, un apothicaire (pharmacien)... – va s'en voir assigner une seconde, qui de fait est première : le contrôle de couches pauvres de la population, notamment celles non fixées. Le vagabondage est interdit, sévèrement réprimé à partir de 1767, et sont aussi établis des « dépôts de mendicité », structures coercitives fermées prenant le relais de l'« Hôpital général ».

LA RÉVOLUTION...

Les Révolutionnaires de 1789 vont fermer les « dépôts de mendicités » et les Ateliers de Charité de l'Ancien régime. Adoptées par l'Assemblée constituante le 2 mars 1791, la loi d'Allarde, proclame la liberté d'entreprendre et, abolissant les corporations et, le 14 juin 1791, la loi Le Chapelier interdit la reconstitution de toute association professionnelle tant de patrons que de salariés : « Les citoyens d'un même état ou profession... ne pourront... tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibération, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs ».

« Si lesdites délibérations... contenaient quelques menaces contre les entrepreneurs, artisans, ouvriers ou journaliers étrangers qui viendraient travailler dans le lieu, ou contre ceux qui se contenteraient d'un salaire inférieur, tous auteurs, instigateurs et signataires des actes ou écrits, seront punis d'une amende de mille livres chacun et de trois mois de prison ».

Ces deux lois, qui dissolvent les corporations professionnelles de l'Ancien régime, ont une dimension politico-sociale évidente, interdisant les « coalitions ouvrières » revendicatives qui sont apparues dès avant 1789. Mais elles détruisent souvent de manière corrélative les systèmes de protection et de solidarité sociale associés ayant parfois évolué vers des formes de mutualisme.

Pendant le 1^{er} Empire, un décret du 5 juillet 1808 (art. 3, titre 1^{er}) institue à nouveau des « Dépôts de mendicité » visant à mettre sous contrôle en permanence « les individus mendiants n'ayant aucun moyen de subsistance ».

Tolérées en format limité sous l'Empire et à la Restauration, le Code pénal (art. 291) interdisant tout groupement de plus de 20 personnes, les formes de solidarité de type mutualiste venant en aide aux populations paupérisées, aux vieillards

trop âgés pour pouvoir continuer à travailler, aux malades, aux victimes de chômage – voire de licenciements² – vont s'épanouir sous la Monarchie de Juillet.

La Révolution de février 1848, qui instaure la II^e République, en abrogeant l'article 291 du Code pénal, va leur permettre d'obtenir un statut légal ; que le Prince-Président – futur Napoléon III – conforte par un décret du 26 mars 1852 instaurant la « Société de secours mutuel approuvée », créée par les soins du maire et du curé de la commune où elle apparaît nécessaire ; le président de chaque société étant nommé – par l'intermédiaire du Préfet – par celui qui est encore pour quelques mois le Président de la République avant de devenir l'Empereur Napoléon III.

Ainsi, l'action de solidarité, dans sa forme laïque, les congrégations charitables confessionnelles par ailleurs subsistant, va être très encadrée : c'est qu'au souci de venir en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin s'ajoute celui de diminuer le danger social pour l'ordre établi : en 1840 Henri Frégié, chef de Bureau à la Préfecture de la Seine, alors qu'il avait déjà eu lieu à Lyon en 1831 la révolte des ouvriers en soieries, les Canuts, avait attiré l'attention sur le risque représenté par ceux qu'il appela les « classes dangereuses »³...

Le 19^e siècle va voir l'émergence d'un nouvel acteur de la lutte contre la pauvreté : le mouvement social, qui se développe avec l'industrialisation et l'urbanisation. La fin du Second Empire a vu se multiplier les Chambres syndicales, mais la Guerre franco-allemande de 1870-1871 va en stopper l'expansion.

La défaite française l'insurrection de corporations, la Commune de Paris et sa répression, l'interdiction des chambres syndicales qui s'ensuit, vont entraîner pour quelques années un reflux du mouvement social dans ses diverses composantes (politiques, syndicales, mutualistes).

En 1884, l'organisation syndicale est réautorisée, les autres structures du mouvement social – tel le mutualisme – connaissent un nouvel essor, notamment celles consacrées à l'enfance pauvre : se développent les orphelinats ouvriers, tel ceux des Arts (1880), de l'enseignement primaire (1886), des PTT (1888), des Chemins de fer (1891)...

² La solidarité financière, permettant de diminuer les conséquences économiques d'un licenciement individuel – voire d'un lock-out collectif – fait évoluer certaines de ces Sociétés de secours mutuels en « Sociétés de résistance », alors illégales, préfigurant les « Chambres syndicales » du Second Empire, premières moutures des syndicats contemporains qui se développeront légalement à partir de 1884, sous la III^e République.

³ Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures... par H. A. Frégié... 2 vol., XII-435-527 p. Paris, 1840.

¹ Plusieurs de ces ateliers seront rouverts en 1808, sous le 1^{er} Empire. L'idée sera reprise après la Révolution de 1848, avec la création pendant la II^e République d'« Ateliers nationaux » dans lesquels entreront 100 000 sans-travail. Accusés d'être dispendieux, de faire concurrence aux autres ouvriers et d'être des foyers d'agitation, ils sont supprimés ; une suppression qui entrainera en juin 1848 une insurrection ouvrière suivie d'une répression sanglante.

MOUVEMENTS

Le 1^{er} mai 1906, Madeleine Vernet fonde, dans un petit pavillon de Neuilly-Plaisance, l'Orphelinat «l'Avenir social», qui, accueillant alors trente enfants, migrera le 14 avril 1908 à Epône. «Exilé» durant la 1^{re} Guerre mondiale à la «Colonie des enfants de mobilisés» à Etretat (Seine-inférieure), l'«Avenir social», revint à Epône la guerre finie.



Madeleine Vernet. L'Avenir Social à la Villette-aux-Aulnes.

En janvier 1923, Madeleine Vernet quittera la direction de l'«Avenir Social», qui est transféré le 13 juin suivant dans de nouveaux locaux, pérennes pour plusieurs décennies, à la Villette-aux-Aulnes (Mity-Mory, Seine-et-Marne).

L'Œuvre, associant à son nom celui d'Orphelinat ouvrier, passera en 1926 sous le contrôle du «Secours Ouvrier International», en lien avec la «Confédération Générale du Travail Unitaire» (CGTU) puis la CGT réunifiée. Elle accueillera les enfants des Républicains espagnols entre 1936 et 1939, année de sa dissolution avec mise sous séquestre de ses biens par le décret du 26 septembre 1939 pris à l'encontre des structures réputées proches du Parti communiste.

LE SECOURS OUVRIER INTERNATIONAL (S.O.I.)

Le «Secours ouvrier international» (S.O.I.) est créé le 12 septembre 1921 à Berlin sous la direction du député communiste allemand Willy Munzenberg pour mobiliser le mouvement ouvrier à travers le monde dans l'aide aux populations soviétiques victimes de la famine, conséquence de la guerre civile ayant suivi la Révolution bolchevique d'octobre 1917, de la collectivisation de l'agriculture, et d'aléas climatiques. Des bateaux de vivres collectés sont envoyés vers les ports soviétiques, une aide technique est apportée aux usines soviétiques etc. Cette activité est soutenue par de grands noms : Albert Einstein, Georges Bernard Shaw, en France : Henri Barbusse, Anatole France...

Par la suite, la situation s'étant de plus améliorée en URSS, le S.O.I. va apporter son aide dans d'autres pays, notamment en soutenant les grévistes et les familles de grévistes : des enfants des mineurs du Borinage belge sont envoyés dans des familles ouvrières françaises et allemande durant le conflit social de 1932-1934.

Cette activité de solidarité avec les mineurs belges sera l'une des dernières campagnes du S.O.I., qui sera dissous en octobre 1935, ses activités se fondant dans celles du «Secours rouge».

LE SECOURS ROUGE INTERNATIONAL (S.R.I.)

Plus directement politique, est créé à Moscou le 29 décembre 1922 à l'initiative de la «Société des Vieux Bolcheviks» le «Secours Rouge international» (S.R.I.),

avec à sa tête de 1922 à 1925 le révolutionnaire polonais Julian Marchlewski ; auquel succéderont après sa mort la révolutionnaire allemande Clara Zetkin puis la Soviétique Elena Stassova.

La section française du S.R.I. fut fondée en mai 1923 par le Parti communiste et la Confédération générale du Travail Unitaire (CGTU), en englobant le «Comité de secours aux réfugiés étrangers» et le «Comité pour les victimes du fascisme italien» constitué en octobre 1922. Le S.R.I. français aura l'appui d'intellectuels de renom tel les écrivains Henri Barbusse, Francis Jourdain.

En mai 1924, le S.R.I. se définira ainsi : «Le Secours rouge international a pour but de secourir les détenus – et leurs familles – arrêtés pour leur participation à la lutte politique ou économique du prolétariat». En 1926 paraît le 1^{er} numéro du Journal du S.R.I., «La Défense», placé sous la direction de Robert Blache et Jean Chauvet...

Dès sa création en France, le S.R.I. va participer aux campagnes internationales pour tenter de sauver Sacco et Vanzetti, les deux militants anarchistes finalement exécutés aux Etats-Unis en 1927, les 9 adolescents noirs de 12 à 20 ans, de Scottsboro, faussement accusés de viol d'une femme blanche, condamnés à mort et que la solidarité internationale sauvera, le député communiste allemand Edgar André, qu'Hitler fera exécuter, contre les agressions japonaise et italienne contre la Chine et l'Éthiopie, contre la répression fasciste dans les pays d'Europe centrale et balkanique. Le S.R.I. mènera aussi campagne en France contre les emprisonnements multiples de militants politiques et syndicaux pour «entrave à la liberté du travail», de militaires victimes de sévices dans les bagnes de l'armée tel celui de Calvi, contre la répression dans les colonies françaises.

Un collectif d'avocats du S.R.I. se constitua, avec Marcel Willard, Robert Foissin, Maurice Boitel, Antoine Haje, Georges Pitard, Paul Viennay, Pierre Kaldor, Georges Sarotte, Jérôme Ferrucci, Michel Rolnikas, Charles Lederman...



Les secrétaires du SPF en 1939, de g. à d. : Jean Chauvet, Maurice Reimond, François Vittori, Charles Désirat, Emile Bureau.

Au début des années trente, la crise économique mondiale née en 1929 aux Etats-Unis, touchera l'Europe et notre pays, le chômage plongera dans la misère des couches entières des populations, la France connaîtra des marches de la faim, l'organisation de soupes populaires. L'organisation de la solidarité sociale, au-delà des familles de victimes de la répression qui reste une dimension essentielle de son action, va être pour le S.R.I. une nécessité qui va s'imposer, et susciter une réflexion quant aux rapports

avec le Parti communiste, dont sont membres nombre de militants et dirigeants du S.R.I. Tels, au début des années trente, Gabriel Citerne, Marcel Rouffianges, Robert Blache, Jean Chauvet, André Mercier¹, Raymond Baudin...

En décembre 1935, le «Secours Rouge» a 65 000 adhérents. «L'esprit de «Croix rouge» dont doivent s'imprégner les communistes militant dans le Secours rouge, et dont ils doivent imprégner toute l'organisation, ne doit pas seulement l'être en façade (...) – écrit le 15 décembre dans les Cahiers du Bolchevisme Jean Chauvet, attentif à la participation de militants chrétiens au sein du S.R.I. – Il ne s'agit pas pour le Secours rouge de déterminer telle ou telle politique qui supprime la répression capitaliste et la terreur fasciste, il s'agit d'apporter la solidarité matérielle, morale, d'assurer la défense et de faire tout pour arracher des prisons les travailleurs de toutes opinions et de toutes tendances (...). Il ne peut s'agir pour le Secours Rouge de répéter les mots d'ordre d'un parti ou d'un mouvement».

Ce sera le choix fait par les délégués à la conférence nationale extraordinaire du S.R.I., réunie à Paris Salle des Sociétés savantes les 31 octobre et 1^{er} novembre 1936, qui décide sa transformation en «Secours populaire de France et des colonies» (S.P.F.).

LE SECOURS POPULAIRE DE FRANCE ET DES COLONIES

La transformation du nom de «Secours rouge» en «Secours Populaire» de France... va se faire dans le contexte de la victoire électorale en mai-juin 1936 du Rassemblement populaire, auquel s'était joint le «Secours rouge», parallèlement au développement de son implantation et à l'élargissement de son audience : lors de sa Conférence nationale, qu'il organise les 26 et 27 juin 1937, salle Huygens à Paris (14^e), le «Secours Populaire de France...», qui proclame : «Tout ce qui est humain est nôtre», enregistre, répartis en 1800 sections, 140 000 membres ; ils seront 164 000 au 15 avril 1938, près de 180 000 début 1939.

À sa direction, des militants éprouvés sur le plan national, tels Emile Bureau, Jean Chauvet, Charles Désirat, Maurice Reimond, François Vittori, Edouard Planque, ou régional, comme René Mamonat (Sud-ouest et Limousin), René Eymes (Var), René Plantegenest (Calvados) Jean Lhommet (Pas-de-Calais)...

Le contexte, au printemps 1937 et dans les mois et deux années qui vont

¹ élu député en 1936, il participera à la réunion fondatrice du CNR le 27 mai 1943.

suivre, va être largement dépendant de l'évolution de la situation internationale, en premier lieu en Espagne où la République a à faire face, depuis juillet 1936, à un soulèvement militaire fasciste dirigé par Franco, appuyé militairement par Hitler et Mussolini.

Le «Secours Populaire de France...» va s'engager activement dans la solidarité avec la population civile espagnole, victime comme à Guernica des exactions des franquistes et de leurs alliés des corps expéditionnaires fasciste italien et nazi allemand ; une solidarité dirigée en premier vers les enfants d'Espagne, avec la collecte de vêtements, d'aliments, de boîtes de lait, que des volontaires et dirigeants du S.P.F., achemineront en Espagne.

Une solidarité qui se manifestera aussi par l'accueil en France même, dans des familles, à la Villette-aux-Aulnes, d'enfants espagnols, et par l'aide apportée de 1937 à 1939 aux centaines de milliers de militaires et civils républicains que l'avancée des troupes franquistes, au nord de l'Espagne puis en Catalogne, conduira à la *Retirada* en France.

Mais l'évolution du contexte, ce sera aussi l'accumulation des agressions nazie et fasciste en Europe – Annexion par le Reich de l'Autriche (*Anschluss*) en mars 1938, des Sudètes tchécoslovaques le 3 octobre suivant après la capitulation franco-britannique devant Hitler lors de la conférence de Munich, et de facto de la Bohême-Moravie en mars 1939, annexion de l'Albanie par l'Italie fasciste en avril 1939 – qui, avec la multiplication des mesures antidémocratiques et antisémites dans les pays d'Europe centrale et balkaniques, va conduire par dizaines de milliers les démocrates pourchassés, les Juifs persécutés sur les routes de l'exil en France, pour lesquels le S.P.F. demandera la protection d'un statut légal.

Mais, le contexte, national – avec la rupture du Front populaire en octobre 1938 – et plus encore international, avec la signature le 23 août 1939 du Pacte germano-soviétique de «non-agression», ne va pas dans le sens d'un élargissement démocratique : s'appuyant sur l'approbation donnée par le Parti communiste au «Pacte», le gouvernement Daladier prend des mesures anticommunistes, assimilant au Parti communiste un grand nombre d'Associations politiques, syndicales, culturelles, sportives, sociales, tel le «Secours populaire de France...».

Le 26 août 1939, *La Défense*, assimilée à la presse communiste, est suspendue ; le 26 septembre, le «Secours populaire de France...» est dissous et ses biens placés sous séquestre.

LE S.P.F. CLANDESTIN

Une direction clandestine du «Secours Populaire» fut reconstituée autour de Charles Désirat, l'un des cinq secrétaires généraux, de Jules Dumont et d'Auguste Gillot⁶, ancien responsable du S.R.I. en Région parisienne : Auguste Havez l'intégrera en 1941 jusqu'à son arrestation en mars 1942, qui le conduira à Mauthausen, Melk et Ebensee, d'où il rentrera le 15 mars 1945.

L'activité et la diffusion du journal – 53 numéros de *La Défense* seront publiés – se poursuivent dans la clandestinité, sous



De g. à d. Jules Dumont, le dernier n°, non distribué, de la Défense en 1939, Auguste Gillot.

forme de mandats remis aux familles de fusillés et de colis envoyés aux prisonniers. En 1943, treize millions de francs, équivalant à presque deux millions d'euros, sont collectés dans les ateliers, les bureaux, les foyers de bénévoles, qui se comptent par milliers, et redistribués.

Les responsables – locaux, départementaux et nationaux – du «Secours populaire» à la veille de la Guerre qui, en nombre, ont mené le combat de la Résistance, ont payé le prix du sang : ainsi ses secrétaires généraux Emile Bureau et Maurice Reimond mourront en 1942 en déportation à Auschwitz. Edouard Planque, lui aussi ancien Secrétaire général du S.R.I. mourut en avril 1945 dans un kommando de Dachau. Jules Dumont, réorganisateur du S.P.F. au printemps 1941 fut fusillé le 15 juin 1943 au Mont-Valérien, où l'avaient été le 20 septembre 1941 les avocats du S.P.F., Georges Pitard, Antoine Haje et Michel Rolnikas. Robert Blache fut assassiné par la Gestapo à une date se situant – selon les sources – entre août 1943 et août 1944... Charles Désirat revint de déportation à Sachsenhausen, René Mamonat de Buchenwald... En 1944, la moitié des responsables départementaux du «Secours populaire de France...» ont été fusillés ou sont mort(e)s en déportation.

Outre le «Front National...», qui soutient l'activité du «Secours populaire...» clandestin, les principaux mouvements de Résistance – tels, ainsi que les y invite Berty Albrecht, «Combat» (avec Marcelle Bidault) ou l'O.C.M. (avec Marie-Hélène Lefaucheur), qui formeront le «Service social» des M.U.R. – vont aussi organiser la solidarité avec leurs membres emprisonnés et leurs familles, mettant en place divers services d'entraide ; ce qui conduira à la création en février 1944 par André Parodi dans la clandestinité du «Comité des Œuvres Sociales des Organisations de Résistance», le COSOR, financé par la Délégation générale du CFLN en France et son Comité financier (COFI). Sous couvert d'organismes caritatifs à connotation religieuse (Œuvre Sainte-Foy, Entr'aide Saint-Nicolas...) le C.O.S.O.R. aura fait parvenir des milliers de colis dans les lieux de détention...

L'aide humanitaire aux populations pauvres, aux victimes des opérations de guerre, aux prisonniers et à leurs familles va aussi être au cœur de l'opposition entre Résistance et collaboration.

INSTRUMENTALISATION PETAINISTE DE L'HUMANITAIRE

Le «Secours national», reconnu d'utilité publique depuis le 29 septembre

1915, avait été créé le 4 août 1914 pour apporter une aide sociale aux militaires, à leurs familles, à la population civile.

Réactivé par un décret du 19 octobre 1939, alors que la Guerre est déclarée depuis le 3 septembre précédent, et réorganisé le 29 novembre, un crédit de 50 millions de francs lui est ouvert par décret du 20 mai 1940, dans le contexte de l'exode vers le sud de millions de réfugiés fuyant l'offensive allemande.

Le 23 juillet, un décret du nouveau gouvernement pétainiste – dit de l'Etat français – attribue au «Secours National» le produit de la liquidation des biens des Français déchus de leur nationalité. A partir de 1941, il reçoit le produit des tranches de la Loterie nationale, un pourcentage sur les gains des jeux des casinos, il bénéficie du produit de collectes de fonds (530 millions de francs en 1942, 643 en 1943) pour ses campagnes...

Placé par le décret du 4 octobre 1940 sous la «Haute autorité» de Pétain, le «Secours National» – appelé concurrence en Zone Nord «*Entr'aide d'hiver du Maréchal*», mettra en œuvre 40 000 personnes (dont 35 000 bénévoles). Il aura une action importante de solidarité dans un pays souffrant de la sous-alimentation, du chômage, qui compte 2 millions de prisonniers, où se multiplieront les victimes et destructions liées aux bombardements ; situation dramatique que la propagande du gouvernement pétainiste exploitera.

Le «Secours National» se sera vu aussi confier la coordination et le contrôle de l'action d'autres structures, certaines de positionnement humanitaire et solidaire ancien, telles celles – «Société de Secours aux Blessés Militaires», «Association des Dames de France» et «Union des Femmes de France» – regroupées par la loi du 7 août 1940 au sein de la «**Croix-Rouge française**», qui atteindra près d'un million de membres en 1943, avec 53 000 dans ses équipes d'urgence ; d'autres étant de fait des émanations opportunistes de partis collaborateurs, tel le «**Comité Ouvrier de Secours Immédiat**» (C.O.S.I.), créé lors d'une réunion à l'Ambassade d'Allemagne à Paris au lendemain d'un bombardement britannique meurtrier dans la nuit du 3 au 4 mars 1942 – qui fit 623 morts et 1500 blessés – sur les usines Renault de Boulogne-Billancourt.

Installée dans les ex-locaux de la CGT, 213 rue Lafayette à Paris, l'«Œuvre de secours aux sinistrés du 3 mars», première appellation du C.O.S.I., fut dotée de 100 millions de francs – prélevée sur une amende d'un milliard infligée à la communauté juive – distribués très médiatiquement aux familles des victimes du 3 mars. À la tête du C.O.S.I., des hommes issus du mouvement ouvrier, certains ayant rejoint l'extrême – droite avant-guerre, et les partis collaborateurs dès l'Occupation et la mise en place du Régime pétainiste, tels Jules Teulade, ancien Secrétaire de la Fédération CGTU du bâtiment et membre du Bureau politique du Parti Populaire français (PPF) de Doriot.

Il y aura aussi les «**Equipes nationales**», créées au printemps 1942 sous le patronage de Pétain – et visant à enca-

⁶ En août 1943, il remplace au Conseil National de la Résistance (C.N.R.) André Mercier, parti à Alger représenter le Parti communiste à l'Assemblée Consultative Provisoire.

drer – avec uniformes, hiérarchie... – des jeunes de 15 à 20 ans (élèves, étudiants, apprentis, ouvriers, employés, paysans) des deux sexes jusque-là non impliqués par volontariat et le bénévolat dans l'aide aux populations nécessiteuses.

Comme les structures de la «Croix-Rouge» ou du «Secours National», celles des «Equipes nationales» seront parfois pénétrées par des... Résistants.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (S.P.F.)

Ce sont des membres du S.P.F., avec parmi eux Pierre Kaldor, l'un des avocats du S.P.F. avant-guerre, qui libèrent le ministère de la Justice, Place Vendôme, lors de l'insurrection de Paris en août 1944.

La Libération de l'essentiel du territoire français intervenue de l'été à l'automne 1944, accompagnée de la multiplication de victimes des exactions de la Wehrmacht et de la Milice en retraite, des conséquences sur les populations civiles des bombardements et combats, va nécessiter, avec l'appui aux militaires engagés dans la poursuite de la Guerre, une action de solidarité organisée.

Avec à sa tête, nommés par le général de Gaulle, Raoul Dautry puis Justin Godard, l'«**Entraide française**» prend le relais du «Secours national», la «Croix-Rouge», épurée de ses cadres pétainistes, poursuit son activité ; de même que, pour un temps et dans les mêmes conditions d'épuration, les «Equipes nationales».

En novembre 1944 paraît le n° 1 de la nouvelle édition au grand jour de la *Défense*, l'organe du «Secours populaire de France», Pierre Kaldor, son secrétaire, y titre son éditorial : «*Le Secours populaire est bien vivant*». Ses activités ont repris nationalement dans des locaux réquisitionnés Quai de la Gare puis au 11 Boulevard Montmartre à Paris.

Le 24 janvier 1945, l'«**Association Nationale des Victimes des Persécutions Nazies**» et l'«**Association Nationale des Victimes du Nazisme**», nées toutes deux à l'automne 1944, organisent en commun, sous la présidence d'André Tollet, Président du «Comité Parisien de Libération» (C.P.L.), un meeting salle Wagram à Paris. A son issue, elles fusionnent pour former l'«**Association Nationale des Victimes du Nazisme et du Vichysme**» (A.N.V.N.), placée sous la Présidence d'honneur de Georges Bidault, Marcel Cachin et André Bayet, et celle effective de Jean Fegha-Brocard, avec comme secrétaire général Roger Pradines.

L'A.N.V.N., qui revendique l'adhésion de 30 000 victimes du nazisme dans 400 comités locaux, se fixe trois buts : «**la défense des droits des victimes**», «**l'organisation de l'entraide et de leur soutien moral et matériel**», «**le châtiement des traîtres**»⁷ ; des buts que partage le «Secours populaire de France et des colonies», et auxquels les deux Associations vont joindre une action privilégiée en faveur des enfants, en premier lieu les enfants de Résistants, de déportés, de fusillés.

Ainsi, elles organisent une «Semaine de solidarité pour le soutien de l'enfant victime de la guerre et du fascisme». À Noël 1944, 450 enfants sont envoyés au Mont-Dore, 300 autres dans la maison

ouverte à Sasnières, des colonies de vacances sont implantées à Cérét, Cholet, Pontarlier, Taverny, aux Sables d'Olonne, à la Roche-sur-Yon... À la Villette-aux-Aulnes, dans les locaux de l'«Avenir Social», est installée pour 50 orphelins la «Maison de l'Enfant de fusillé»⁸.

Réuni les 8 et 9 juillet 1945, le Conseil national du «**Secours populaire de France et des colonies**», qui groupe alors 150 000 adhérents dans 1500 sections locales et 500 sections d'entreprise, se prononce pour la fusion avec l'A.N.V.N., dont le Conseil national, réuni les 12 et 13 juillet suivants prend la même décision ; une décision que les deux Associations conviennent de finaliser lors d'«**Assises nationales de la Solidarité**», convoquées en novembre suivant.

Le 12 novembre 1945, salle de la Mutualité à Paris, le Professeur Marcel Prenant, ancien chef d'état-major des FTP et déporté à Neuengamme – avec à ses côtés, Jean Fegha-Brocard, Président, Roger Pradines et Charles Roth, Secrétaires généraux de l'«**Association Nationale des Victimes du Nazisme**» (A.N.V.N.), Pierre Kaldor, Secrétaire général, Georges Plantegenest et René Madosse, secrétaires du «Secours Populaire de France et des colonies», Charles Désirat, directeur de *La Défense* – ouvre au Palais de la Mutualité à Paris les «**Assises Nationales de la Solidarité**» ; dont les travaux vont se dérouler jusqu'au 15 novembre, et se conclure par la naissance officielle du «**Secours Populaire Français**» (S.P.F.).

La fusion n'a sur le plan organisationnel concerné que le «Secours populaire de France»... et l'A.N.V.N., mais les «**Assises nationales de la Solidarité**», dans leurs résolutions finales, ont affirmé la volonté de coopérer avec les structures de solidarité d'autres associations (Fédération Nationale des Déportés..., Familles de fusillés et massacrés, «Ligue des droits de l'Homme», L.I.C.A., C.O.S.O.R.⁹...).

Cette volonté d'unité va aussi se traduire lors de la formation du Conseil central du S.P.F. : aux côtés des anciens dirigeants des deux associations fondatrices y entrent notamment le Révérend-père Chaillet, Président du C.O.S.O.R., Emile Kahn, secrétaire général de la «Ligue des Droits de l'Homme», Mme Klotz, de l'«Œuvre de Secours à l'Enfance» (O.S.E.), Mmes Hélène Haje et Frot, respectivement secrétaire et membre du Comité directeur de l'«**Association Nationale des Familles de fusillés et mas-**

sacrés», Joe Nordmann, «Secrétaire général du Mouvement National Judiciaire», Albert Bayet, Madeleine Jacob, le Dr. Rouquès, Germaine Peyroles, Marcel Willard, José Aboulker ...

Réuni le 30 novembre 1945, le Conseil central du S.P.F. va élire à la direction de l'Association Pierre Kaldor, secrétaire général, Georges Plantegenest, Secrétaire à l'Organisation, Charles Roth, Secrétaire à la Propagande, René Madosse, secrétaire administratif et Charles Désirat, Directeur de *La Défense*.

Charles Désirat, vétéran du «Secours Rouge...» puis du «Secours populaire de France» d'avant-guerre et de la clandestinité, succédera à Pierre Kaldor en 1947 et jusqu'en 1950 à la tête du «Secours Populaire Français», que dirigeront ensuite – conjointement à Francis Jourdain, président de 1948 au 31 décembre 1958 – André Ménétrier, de 1950 à 1952, puis Pierre Eloire de 1952 à 1955 et, depuis 1955 jusqu'à sa disparition le 26 avril 2019, Julien Lauprêtre.¹⁰

Les deux décennies suivant la fin du Second Conflit mondial seront marquées à la fois par le souvenir des combats antifascistes de l'avant-guerre, de ceux de la Résistance, des atteintes aux libertés démocratiques, aux droits de l'homme, des crimes monstrueux du fascisme, et par le contexte de la Guerre froide et des guerres coloniales, de l'Indochine à l'Algérie en passant par Madagascar, générant des politiques répressives – militaires, policières et judiciaires dans plusieurs pays d'Europe et du Monde, y compris le nôtre – dont furent victimes non seulement les militants nationalistes, anticolonialistes et sociaux mais aussi plus largement des populations civiles ; auxquelles le «Secours Populaire» Français apporta une aide multiforme, notamment juridique, face à l'arbitraire.

Sous l'impulsion de Julien Lauprêtre, l'orientation avancée en décembre 1935 par Jean Chauvet de transformation du «Secours Rouge» d'alors – en accentuant sa dimension de solidarité sociale, parallèlement à la défense des victimes de la répression, sociale et politique, ce qui aura pour conséquence l'élargissement de son audience au-delà des rangs du mouvement ouvrier – va être reprise et développée dans le dernier tiers du siècle dernier, positionnant jusqu'à aujourd'hui le «Secours Populaire Français» comme l'un des acteurs majeurs et reconnus de la solidarité.

⁷ Pierre Kaldor, secrétaire général du «Secours Populaire de France et des Colonies», est membre du Comité national du «Comité des Œuvres sociales des Organisations de Résistance» (C.O.S.O.R.). Reformé à la Libération, le C.O.S.O.R. comprend aussi, sous la présidence de R.P. Chaillet, des représentants du «Service d'entraide» de la zone Nord (Mme-Hélène Lefaucheux), de la Croix-Rouge, du C.R.I.F., de l'«Assistance française» (André Weil), de l'«Association des Familles de fusillés» (Mathilde Pen), du CNR (Maxime Blocq-Mascart)...

¹⁰ Né en 1926, Julien Lauprêtre, organisateur d'un groupe de jeunes dans l'Est parisien, arrêté sur dénonciation le 20 novembre 1943, fut incarcéré pendant 4 mois à la Prison de la Santé, où il rencontra Missak Manouchian. Mis en liberté surveillée, réfractaire au S.T.O., il devint clandestin. Après avoir participé à la libération de Paris, il devint l'un des responsables des Jeunesses communistes puis de l'U.J.R.F. de la capitale. Secrétaire en 1951 du député communiste Raymond Guyot, il est recruté en 1954 comme directeur administratif du «Secours Populaire Français» avant de succéder en 1955 au secrétariat général à Pierre Eloire, malade, qui devint vice-président.



Pierre Kaldor

⁸ Georges Bidault, ancien président du CNR, démocrate-chrétien membre de l'Assemblée Consultative, Marcel Cachin, sénateur communiste, membre de l'Assemblée Consultative, Albert Bayet (sociologue, Président de la Fédération nationale de la Presse clandestine, radical-socialiste, membre de l'Assemblée consultative)

⁹ Louis Blézy (Colonel Granville), Compagnon de la Libération, en devint en octobre 1952 le directeur, le restant pendant quatorze ans le directeur. Il sera, de 1972 à son décès en 2004, membre du Bureau national de l'ANACR.

LA PREMIÈRE BATAILLE DES ALPES

Le 10 juin 1940 à 0 heures, alors que le front entre la Wehrmacht et les forces franco-alliées est disloqué, que Rouen a été prise par les Allemands la veille, et que le Président de la République et le Gouvernement français – au sein duquel le général de Gaulle est sous-secrétaire d'État à la Guerre depuis le 5 juin – quitte Paris vers Tours pour s'établir durant cinq jours au château de Cangé avant de partir pour Bordeaux, par une notification remise par le gendre de Mussolini, le Comte Galeazzo Ciano, ministre italien des Affaires étrangères à André François-Poncet, ambassadeur de France à Rome, l'Italie déclare la Guerre à la France.

Dès avant-guerre, Mussolini avait émis des prétentions annexionnistes à l'égard de la France, concernant la Savoie, le comté de Nice, la Corse, la Tunisie. La potentielle défaite française, qui le 10 juin 1940 apparaît possible sinon probable, le conduit à étendre ses prétentions : outre les territoires énoncés ci-dessus, il y ajoute la Côte française des Somalis, les villes d'Alger, Oran et Casablanca, la cession de la flotte et de l'aviation françaises et une Zone d'occupation italienne en France s'étendant jusqu'à la vallée du Rhône...

Les opérations militaires liées à cette déclaration de guerre italienne à la France vont être limitées dans le temps et dans l'espace, se concentrant sur la frontière alpine, la zone côtière frontalière et la Méditerranée (mer de Ligurie) ; soit un périmètre du nord au sud de 400 km de long sur une épaisseur moyenne de 150 à 200 km en arrière de la frontière.

Alors que l'état-major français, dès la déclaration de guerre reçue, a commencé à faire évacuer les populations civiles proches des défenses françaises et à détruire des points d'accès potentiels au territoire français, les hostilités commencent de manière limitée sur la frontière alpine le 12 juin.

Le 19 juin, alors que la Wehrmacht approche de la vallée du Rhône, entrant dans Mâcon, puis dans Lyon déclarée ville ouverte et occupée deux jours plus tard, Mussolini donne l'ordre d'attaquer à l'armée italienne. Regroupant près de la frontière française 300 000 hommes dans 18 divisions d'infanterie et 4 divisions alpines, placées sous le commandement de l'héritier du trône, le prince Umberto Savoie-Piémont, elle entame le 21 juin une offensive générale dans les Alpes, vers Grenoble depuis le col du Mont-Cenis, Chambéry depuis celui du Petit-Saint-Bernard, et Nice depuis celui de Tende et le long de la côte ligure.

Placées sous le commandement du général René Olry, les forces françaises – la 6^e armée, appelée depuis le 5 décembre 1939 l'«Armée des Alpes», avec poste de commandement installé à Valence – rassemblent en juin 1940, après des ponctions successives d'effectifs envoyés en renfort au nord-ouest sur le front

franco-allemand, 185 000 hommes (dont 85 000 en première ligne) dans trois divisions d'infanterie alpine et deux d'infanterie coloniale, réparties dans les trois secteurs fortifiés, de Savoie, du Dauphiné et des Alpes-Maritimes, continuation le long de la frontière italienne, du lac Léman à la côte méditerranéenne, de la Ligne Maginot dont les ouvrages édifiés dans les années 1930, verrouillent avec des troupes de forteresse alpines (B.A.F.) cols et points de passage vers l'Italie ; 99 sections d'éclaireurs-skieurs (S.E.S.), commandées par un lieutenant à la tête d'une quarantaine d'hommes surentraînés, protègent des points d'appui avancés, mènent des reconnaissances, assurent des missions de liaison...

L'OFFENSIVE ITALIENNE

À partir du 12 juin, l'offensive italienne va se développer de manière plus ou moins importante dans une douzaine de secteurs de la frontière, depuis le Massif du Mont-Blanc jusqu'à la côte méditerranéenne ; les attaques les plus conséquentes se situant en direction de Barcelonnette en Ubaye et Ubayette, ainsi que dans la zone côtière.

Mais, mal préparées, mal commandées, sous-équipées, notamment en tenues de haute montagne, les troupes italiennes ne vont pas réussir à enfoncer en profondeur les défenses françaises – à l'exception limitée de la ville côtière de Menton – et les avancées italiennes, discontinues le long de la frontière, ne concerneront pour l'essentiel que des terres agricoles et d'alpage.

La bataille de Menton eut pour prémices de premiers coups de feu échangés le 20 juin à l'avant-poste français de Pont-Saint-Louis, petite casemate abritant 7 hommes, construite au début des années trente dans le cadre du programme «Maginot» et destinée à bloquer la route côtière, ce qu'elle fera jusqu'à son évacuation... le 27 juin, après l'entrée en vigueur de l'armistice. Le 22 juin, les Granges et la Baisse Saint-Paul avaient été occupées, de même que, par deux bataillons italiens, l'Annonciade le 23 juin. Les troupes italiennes progresseront jusqu'au Gorbio, où la frontière d'armistice se fixera le 25 juin, entre le pont Elisabeth et le pont de l'Union.

Alors même qu'au nord du secteur défensif français des Alpes, une menace s'affirmait avec la poussée de la Wehrmacht vers la vallée du Rhône, prenant le 20 juin Lyon, déclarée ville ouverte par le gouvernement français présidé depuis le 6 juin par Pétain et par Weygand, au grand dam du général Olry.

Dans l'urgence, celui-ci va improviser une nouvelle... armée avec – pour ne pas dégarnir les forces combattant sur les Alpes – des soldats se repliant du nord parfois depuis la Belgique, des réservistes, des permissionnaires, des aviateurs sans avions, des marins sans bateaux, des per-



«Alpins» de l'Armée des Alpes.

sonnels de dépôts et de centres mobilisateurs, des servants de défense côtière, des tirailleurs marocains et sénégalais, des Gardes républicains mobiles... Des unités hétéroclites (24 bataillons de marche, 14 compagnies de génie, 170 pièces d'artillerie...) regroupant une trentaine de milliers d'hommes, placées sous le commandement du général Cartier et qu'il va déployer face au XVI^e Panzerkorps allemand, dont elles stopperont des offensives sur Chambéry et – le 23 juin à la cluse de Voreppe – sur Grenoble.

L'armistice franco-allemand signé à Rethondes le 22 juin et son entrée en vigueur deux jours plus tard après la conclusion d'un armistice franco-italien va arrêter les affrontements tant avec l'armée italienne, sur la frontière alpine, qu'avec les forces allemandes dans le nord de la vallée du Rhône et la basse-isère : près de 300 000 soldats français de l'Armée des Alpes – qui aura perdu 20 tués, 84 blessés et 154 prisonniers dans les combats avec les Allemands progressant depuis Lyon – échapperont ainsi à la captivité.

Durant les combats avec les Italiens du 21 au 24 juin, les forces françaises eurent aussi 37 tués, 62 blessés et 155 prisonniers, l'Armée italienne perdit 642 tués, eut 2 631 blessés, 2 151 gelés hospitalisés et 616 portés «disparus».

Les hostilités auront eu aussi une dimension aérienne et une dimension navale. L'aviation italienne, la *Regia aeronautica*, bombardra le 13 juin Toulon et la région cannoise, récidivant le 15 juin sur les aérodromes de Cuers-Pierrefeu, du Luc, d'Hyères et de Saint-Raphaël. L'aviation française mènera des raids de bombardement les 16 et 17 juin sur des usines de Turin, sur les terrains d'aviations de Novi Ligure, Mondovi... Sur le plan aérien, l'aviation italienne aura perdu une vingtaine d'avions, l'aviation française deux avions de chasse et un bombardier.

Ayant quitté la base navale de Toulon dans la nuit du 13 au 14 juin 1940, une escadre française, placée sous le commandement de l'amiral Duplat et composée de 4 croiseurs lourds (*Algérie*, *Colbert*, *Dupleix* et *Foch*) et de 11 contre-torpilleurs, attaquera dans la matinée du 14 juin – c'est l'opération *Vado* – les ports militaires de la côte italienne de Ligurie, principalement Gênes et Savone, ne leur causant cependant que des dégâts limités.

Les opérations militaires vont cependant être bientôt stoppées, conséquemment à l'évolution du front franco-allemand qui a conduit le gouvernement français à solliciter un armistice qui sera signé à Rethondes le 22 juin 1940.

L'article 23 de cette Convention d'armistice précise que celle-ci – «entrera en vigueur dès que le gouvernement français sera également arrivé avec le gouvernement italien à un accord relatif à la cessation des hostilités. La cessation des hostilités aura lieu 6 heures après que le gouvernement italien aura annoncé au gouvernement du Reich la conclusion de cet accord.»

Conduite par le général Huntziger, la délégation française – la même que celle ayant négocié et signé le 22 juin l'Armistice franco-allemand à Rethondes – va négocier, à la Villa Incisa, à Olgiata près de Rome, avec la délégation italienne conduite par le maréchal Pietro Badoglio et le ministre italien des Affaires étrangères, le Comte Galeazzo Ciano, l'armistice franco-italien, qui est signé le 24 juin. Conséquemment, les deux armistices franco-allemand et franco-italien entrèrent en application le 25 juin 1940 à 0 h 35.

Par rapport aux ambitions initiales de Mussolini, l'Armistice de la Villa Incisa tient à la fois compte de la réalité militaire, peu glorieuse pour l'Armée du Duce qui n'a conquis que peu de territoires, de la volonté d'Hitler de ne pas pousser le gouvernement français à continuer la lutte aux côtés des Anglais à partir de ses possessions d'Afrique du nord et d'Afrique noire, ce qui implique, tout en prenant des garanties militaires, de faire des concessions... concernant les ambitions italiennes !

Il crée, étirée le long de la frontière italienne, de la Savoie aux Alpes-Maritimes une mince zone occupée, délimitée par une «ligne verte», ligne tactique partant de l'entrée de Bourg-Saint-Maurice et rejoignant la mer entre Roquebrune et Menton, définie par l'avance effective de l'armée italienne en juin 1940. Elle totalise 832 km², avec une population totale de 28 400 habitants (chiffres de 1936) : 9 communes totalement occupées et 2 partiellement (485,6 km² avec 5 301 hab.) en Savoie, 2 communes et 1 hameau totalement occupés ainsi que 2 partiellement (131,5 km² avec 320 hab.) en Hautes-Alpes, 2 hameaux totalement occupés (147,6 km² avec 32 hab.) en Basses-Alpes, 2 communes et 4 hameaux totalement occupés ainsi que 9 communes partiellement occupées (67,5 km² avec 22 820 hab.) dans les Alpes-Maritimes, incluant l'essentiel de la ville de Menton.

De fait, compte-tenu du nombre de civils français évacués des communes frontalières, de celui de ceux restés sur place, de celui de ceux qui refuseront de rentrer sous occupation italienne, et de ceux qui ne seront pas autorisés à regagner leurs foyers ou qui seront expulsés par l'occupant, il n'y aura guère plus de 13 000 à 14 000 Français en zone occupée lors de cette première phase de l'Occupation italienne.

LA ZONE D'OCCUPATION ITALIENNE

L'Occupation italienne dans le sud-est de la France a connu deux périodes d'ampleur différenciée : la première découlant des dispositions de l'armistice franco-italien signé le 25 juin 1940 à la Villa Incisa, la seconde étant la conséquence de l'Opération Anton, l'invasion le 11 novembre 1942 – suite au débarquement anglo-américain en Afrique du nord – par la Wehrmacht et l'armée italienne de la zone Sud jusque-là non occupée ; cette occupation italienne prenant fin début septembre 1943, suite à l'annonce le 8 avec les Alliés de l'armistice de Caserte par le gouvernement italien de Badoglio, sortant l'Italie du conflit.

Les contours de la première phase de l'occupation italienne ont été définis par l'article 2 de la convention d'armistice prévoyant que «les troupes italiennes se maintiendront, au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention d'armistice et pour toute la durée de celui-ci sur les lignes qu'elles ont atteintes sur tous les théâtres d'opérations».

Nous avons vu ci-contre quelles furent les communes ou parties de communes englobées dans cette «ligne verte», discontinuée de par les différences d'avancée italienne lors des affrontements de juin qui ont créé des poches : en Tarentaise, Haut-Briançonnais, Haut-Queyras, une partie de l'Ubayette, plusieurs hameaux des Alpes-Maritimes et les 2/3 de la ville de Menton.

Les communes occupées restent officiellement sous souveraineté française, mais les commissaires civils italiens qui y sont nommés induisent – avec l'occupation militaire – une autre réalité, que va approfondir l'introduction progressive de services de l'administration italienne, l'appui aux mouvements fascistes, irrédentistes, le changement de noms de rue français en noms italiens...

LIGNES VERTE, ROUGE, BLEUE

Il y a aussi une «ligne rouge», ligne logistique à proximité de la précédente, définissant une zone où les militaires italiens peuvent librement transiter pour ravitailler leurs postes isolés les uns des autres, puis une «ligne violette», située à 50 km à l'ouest de la ligne verte et délimitant une zone démilitarisée, où toutes les fortifications françaises doivent être démantelées et d'où doivent être retirées toutes les unités militaires françaises, y compris celles y tenant garnison en temps de paix¹.

Enfin, il y a la «ligne bleue» correspondant au cours du Rhône de la Méditerranée au Lac Léman, qui est la limite occidentale de la zone sud-est où peuvent circuler librement les inspecteurs – ils seront... 237 dans les Alpes-Maritimes – de la «Commission Italienne d'Armistice avec la France» (C.I.A.F.), dirigée par l'amiral Vannutelli et basée à Turin².

Le 11 novembre 1942, alors que la Wehrmacht franchissait vers le sud, ou l'est sur la façade atlantique, les points de passage avec la zone jusque-là non occupée, l'Ar-



mée italienne faisait larguer par avion au-dessus de Modane et des villes de la Côte-d'Azur une proclamation bilingue, signée du général Vercellino, «commandant la 4^e armée italienne aux habitants des vallées de l'Isère et de l'Arc» et aux «citoyens de la Région niçoise», justifiant l'entrée des troupes italiennes en reprenant l'argumentation allemande de la nécessité de sécuriser la Zone Sud face à la menace représentée par le débarquement allié en Afrique du Nord³.

À 4 h 30 du matin, en Haute-Maurienne, 1 500 soldats italiens franchirent la ligne verte en direction de Modane, où – après y avoir été précédés par un train militaire italien passé par le tunnel du Fréjus, ayant permis le contrôle de sa gare – ils arrivèrent en début d'après-midi. Sur la côte, ayant franchi la ligne d'armistice à Menton, d'autres unités de la 4^e armée italienne entrèrent à Nice vers 15 heures, en fin d'après-midi, ayant franchi le col de Tende, les Italiens arrivèrent à Sospel. Dans la soirée, le général Vercellino recevait l'ordre de progresser au plus vite vers la vallée du Rhône que descendaient les colonnes motorisées allemandes, plus véloces que les troupes italiennes...

Le 12 novembre, en Savoie et Dauphiné, Bourg-Saint-Maurice fut occupé en début de matinée, un détachement précurseur italien entra dans la soirée à Grenoble, ville par où transiteront les unités italiennes se dirigeant vers Vienne et Valence. Le Briançonnais fut occupé le 14 novembre, la Drôme et le Vaucluse le seront le 16 novembre...

Les ambitions italiennes furent un – court

orientale, l'Italie a, outre sa démilitarisation, obtenu en Côte Française des Somalis, la possibilité d'utiliser le port de Djibouti, débouché maritime d'Addis-Abeba, alors capitale de l'Afrique Orientale Italienne.

³ La Corse fut aussi envahie le 11 novembre 1943 par 80 000 militaires italiens, dont 8 bataillons de «Chemises noires» fascistes ; un soldat pour trois habitants...

– temps de progresser au-delà même du delta du Rhône, en direction de Montpellier voire de... Toulouse, de même que dans l'Est du Massif central ; ce qui était en contradiction avec les objectifs allemands, et avec l'accord conclu avec l'OKW de la Wehrmacht fixant sur le Rhône la ligne de démarcation entre les troupes d'occupation allemandes et italiennes.

Toutefois, il faudra la fin décembre pour que les Allemands, ayant pénétré le 11 novembre en Haute-Savoie et Savoie, cèdent la place aux Italiens à Chambéry, Albertville et Annecy ; et même le début janvier 1943 pour que 400 douaniers italiens remplacent 600 douaniers allemands sur la frontière suisse. Avignon, Arles, Aix-en-Provence et Marseille seront en zone d'occupation allemande.

Début 1943, les effectifs de la 4^e armée italienne, déployés dans 11 départements de Provence, Dauphiné et Savoie, totaliseront 107 174 hommes ; ils s'élèveront à 126 461 début avril suivant, dont 52 000 hommes déployés en mars dans le Var (11% de la population du département), 32 000 dans les Alpes-Maritimes (6% de la population), 6 000 dans les départements savoyards, 3 500 dans l'Isère, 2 500 dans les Hautes et Basses-Alpes 1 500 dans 13 communes des Bouches-du-Rhône, un millier dans la Drôme, 500 dans le Vaucluse.

L'Armée d'occupation disposera de 633 canons de campagne, de 318 de DCA, de 1 126 camions, 3 012 camionnettes, 399 voitures, 2 280 motos, 3 858 vélos et... 15 256 chevaux et mules. Elle investira nombre d'ex-casernements de l'Armée d'Armistice française dissoute le 27 novembre 1942, les fortifications alpines ainsi que côtières ; lesquelles vont être renforcées par la construction de nouvelles casernes.

L'Occupation italienne a souvent été présentée comme «douce», en la comparant à l'Occupation allemande. Pour le moins l'appréciation a besoin d'être nuancée... Elle entraîna des frictions entre cadres militaires et administratifs italiens, souvent hautains, dictatoriaux, très intrusifs et le personnel politique et administratif français de la zone occupée ; mais aussi avec la population civile, blessée dans ses sentiments national et patriotique, avec pour beaucoup – y compris dans la communauté italienne expatriée – une hostilité au fascisme, exaspérée par des comportements pleins de morgue, parfois victime de prédateurs – notamment alimentaires – de la part de militaires d'une armée... pauvre.

Et puis l'armée fasciste italienne et la police politique fasciste, l'O.V.R.A., mèneront une politique répressive ; contre les maquis tels ceux de Haute-Savoie, et contre la Résistance urbaine : près de 100 maquisards et 121 Résistants urbains seront jugés par le tribunal militaire de Breil-sur-Roya, qui prononcera 185 peines de prison et 6 à mort, dont une sera exécutée. Des centres de torture existent à Annecy, Fréjus, Antibes, à Nice, à la «Villa des supplices»...

L'occupation italienne prendra fin le 8 septembre 1943, conséquence de l'évolution de la situation politico-militaire en Italie...

LA SECONDE BATAILLE DES ALPES

Le débarquement anglo-américain au Maroc et en Algérie le 8 novembre 1942 a en France pour conséquence immédiate, à partir du 11 novembre suivant, l'occupation par la Wehrmacht et l'armée italienne de la zone Sud, restée non occupée après les armistices franco-allemand et franco-italien de juin 1940.

Il va avoir aussi pour conséquence à moyen terme une modification du rapport de forces entre les alliés et l'axe germano-italien sur la rive sud de la Méditerranée : le 23 janvier 1943, Les troupes britanniques de Montgomery prennent Tripoli en Libye et font la liaison le 26 janvier avec la colonne française Leclerc, qui a conquis le Fezzan italien.

Le 14 février commence la bataille de Tunisie prenant en étau, depuis la frontière algéro-tunisienne au nord et les confins tuniso-libyens au sud, les forces germano-italiennes. Après l'échec de leurs contre-attaques, elle s'achèvera le 13 mai suivant par leur capitulation dans le réduit du Cap Bon. Le 10 juillet, les forces anglo-américaines débarquent en Sicile, elles prennent Palerme le 22 juillet.

CHUTE DU FASCISME...

Ces revers militaires entraînent la chute du régime fasciste : Mussolini, arrêté le 25 juillet sur ordre du Roi Victor-Emmanuel III, est remplacé le lendemain à la tête du gouvernement italien par le Maréchal Badoglio qui, après la prise de Messine le 17 août achevant la conquête de la Sicile, prend contact le 19 août avec les Alliés en vue de conclure un armistice ; lequel sera – alors que des troupes alliées débarquent au sud de la Péninsule, à Reggio di Calabria – conclu secrètement à Cassibile le 3 septembre.

Sa publication le 8 septembre conduit le Roi et le Prince héritier à s'enfuir de Rome afin d'échapper aux Allemands, qui envahissent le 10 septembre l'Italie – dont ils contrôleront fin septembre les deux tiers du territoire – et qui, par une opération de commando parachutistes dirigée par le SS Otto Skorzeny, délivrent le 12 septembre Mussolini, emprisonné au Gran Sasso, dans les Abruzzes. Dans toutes les régions dont ils prennent le contrôle, les Allemands confinent les militaires italiens dans leurs casernes encerclées avant de les désarmer, leur proposant de rejoindre l'armée «républicaine» fasciste en formation où l'internement en Allemagne dans des camps de prisonniers de guerre.

En effet, le 23 septembre à Salò, ville sur le bord du lac de Garde, Mussolini va proclamer la naissance de la **République Sociale Italienne** (R.S.I.), Etat fantoche vassal du Reich qui occupe son territoire. Mussolini, nomme le maréchal Rodolfo Graziani ministre de la Défense de la R.S.I. et, ayant obtenu le 16 octobre l'aval du Reich nazi pour reconstituer une armée, 4 divisions régulières – 1-Italia (bersagliers), 2-Littorio (infanterie), 3-San Marco (marine), 4-Monterosa (Alpini), totalisant 52 000 hommes, sont formées début 1944 et entraînés en Allemagne, d'où elles reviendront en Italie entre juillet et octobre 1944.



... ET RUPTURE DE L'AXE

L'Armistice de Cassibile et la déclaration de guerre du Gouvernement Badoglio au Reich nazi, rendue publique le 13 octobre 1943, ont eu aussi des répercussions dans toutes les régions d'Europe occupées par les troupes fascistes italiennes.

Ce fut le cas aussi en France, dans la zone d'occupation italienne, où des unités allemandes avaient déjà des implantations fortes, comme à Cannes ou à Toulon, destinées à renforcer – et surveiller – les troupes italiennes dans la défense du littoral provençal en cas de débarquement allié ; et le plan allemand «Afaric» prévoyait, dès la fin juin 1943, de s'emparer, en cas de capitulation italienne, des points de passage frontaliers de Menton et du Mont-Cenis, pour assurer la liaison avec les forces allemandes déjà en place en Italie du Nord, notamment à Gênes, Savone...

Le 15 août 1943, le gouvernement Badoglio ayant encore officiellement maintenu l'Italie en guerre au côté de l'Allemagne, une conférence des commandements suprêmes des deux pays, réunie près de Bologne, autorisa le rapatriement progressif en Italie méridionale des troupes italiennes stationnées en France à l'est du Rhône, les remplaçant par des divisions de la Wehrmacht, trois sur le littoral provençal, et une dans les Alpes du Nord.

Les opérations de retrait de forces italiennes de France et de leur remplacement par des forces allemandes, durant les deux dernières semaines d'août et la première de septembre 1943, vont s'effectuer difficilement, du fait de la désorganisation de l'armée italienne suite à la chute du régime fasciste, de l'insuffisance de ses moyens logistiques et de frictions grandissantes entre les «alliés» de l'Axe. Un «Axe» qui se rompit de fait dès l'annonce le 8 septembre 1943 par la BBC – confirmée par Badoglio – de la signature par l'Italie de l'Armistice.

Dans toute la zone d'occupation italienne, tant que possible, des unités italiennes et individuellement nombre de militaires, proches de la frontière, vont avant le bouclage de ses points de passage, rentrer précipitamment en Italie. Partout ail-

* Sur l'Occupation italienne sur le sol continental, on lira avec profit l'ouvrage de Jean-Louis Panicacci : «L'Occupation italienne – Sud-Est de la France, juin 1940-septembre 1943», Presses universitaires de Rennes, 2010 ; et pour l'occupation italienne en Corse, celui d'Héliène Chaubin : *Corse des années de guerre, 1939-1945*, Tirésias, Paris 2005.

LE FRONT DES ALPES...

leurs, tels à Grenoble le commandant de la division italienne *Pusteria* le général Magliano et plusieurs officiers de son état-major, à Modane, le colonel Reteuna et un millier de ses hommes, à Toulon le général Pedrazzoli, à Cannes le colonel Pesce et le P.C. du 167^e *Alpini*..., les Allemands capturèrent non seulement les commandants des unités italiennes mais aussi des milliers de leurs hommes.

Et, tant en territoire français à l'est du Rhône que sur la frontière italienne, que des unités de la Wehrmacht tentaient de boucler mais aussi de franchir depuis la France, des incidents sanglants eurent lieu entre militaires allemands et Italiens. Comme à Grenoble où ils firent une centaine de tués des deux camps, à Gap où les Italiens eurent 7 tués et 40 blessés, les Allemands 18 tués et 82 blessés, à Nice, au col du Mont-Cenis...

Le 9 septembre, le général de Castiglioni, commandant de la 4^e armée italienne, quitta avec son état-major son quartier général de Sospel pour les villes piémontaises de Caraglio et Asti, prélude à sa dissolution le 12 septembre.

Du 8 au 10 septembre, plus de 37 000 militaires italiens furent capturés en France par les Allemands, ils auront à choisir entre le ralliement à l'armée fasciste républicaine en formation en Italie et la captivité en Allemagne ; ce que choisira la grande majorité d'entre eux : des convois de prisonniers italiens partiront pour l'Allemagne depuis Cagnes-sur-Mer le 12 septembre, Toulon les 15 septembre et 1^{er} octobre, Grenoble les 23 et 25 septembre.

Fin septembre 1943, la prise de contrôle par les Allemands de l'ancienne zone d'occupation italienne est totale¹. Cela se traduira par le déploiement sur tout le littoral méditerranéen, de la frontière espagnole à la frontière italienne, de la *Wehrmacht* (19. Armee comprenant en août 1944 8 divisions d'infanterie et une de panzer) et de la *Luftwaffe* sur toute la zone, de la *Kriegsmarine* sur l'ensemble de la côte ; tandis que le Dauphiné et la Savoie sont rattachés au Groupe d'armées G, ayant son siège à Toulouse.

Les troupes de sécurité s'installeront à Vienne, Aix-les-Bains, Digne, Saint-Michel-Maurienne, Valence, Mondragon, Avignon, le Pont-de-Claix ; et la *Sipo-SD*, spécialisée dans la chasse aux Résistants et la répression antijuive, en Avignon, à Marseille, Toulon, Draguignan, Nice, Menton, Gap, Grenoble, Chambéry, Annecy Annemasse, Chamonix, Saint-Jean-de-Maurienne...

« CE SONT CEUX DES MAQUIS... »

L'ancienne zone d'occupation italienne, comprenant la vaste zone montagneuse des Alpes et Préalpes, ainsi que les massifs côtiers des Maures et de l'Estérel, avait connu, à la fin de l'année 1942 et depuis le début 1943, parallèlement aux groupes urbains de Résistance, l'implantation de maquis qui, devenant le refuge de nombreux jeunes fuyant le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne, instauré par la loi du 16 février 1943, se développèrent dans la seconde partie de l'année et au début 1944.

Citons notamment, sans entrer dans le détail de chacun d'eux, les principales zones de leur implantation : dans les Alpes, l'Oisans, le Beaufortain, dans les Préalpes le Chablais et les Confins (Haute-Savoie), les Glières (Savoie), le Grésivaudan (Isère), le Vercors (Drôme/Isère), les Baronnies (Drôme), le Ventoux (Vaucluse), Vaison-la-Romaine et alentours (maquis Vasio, Vaucluse), les Confins à la Clusaz, le Lubéron dans les Alpes-de-Haute-Provence, Trimalou-Bayons, dans les Bouches-du-Rhône, Chaîne des Côtes/Sainte-Anne, dans le Var, vallée du Verdon (maquis Vallier), les Maures...

Pendant leur dizaine de mois d'occupation, les Italiens menèrent à leur encontre des opérations de ratissage pouvant s'avérer meurtrières, qui se poursuivirent et même s'intensifièrent entre le 25 juillet 1943, date du renversement de Mussolini et de mise en place du gouvernement Badoglio, et le 8 septembre, jour de l'annonce de l'armistice qu'il avait signé avec les Alliés.

Ainsi le maquis de la Fournache (Drôme) fut attaqué par les Italiens dans la nuit du 9 au 10 août 1943, celui du Lac des Confins à la Clusaz le 20 août, le camp n°2 du Vercors le 28 août. Il y eut des prises d'otages comme à Saint-Gingolph le 2 août, d'autres en Corse fin août-début septembre. Du 27 juillet au 6 septembre 1943, le tribunal militaire italien de la 4^e armée italienne, à Breil-la-Roya, jugea 162 Résistants français, dont des maquisards haut-savoyards de la Montagne aux Princes, de la Dent du Cruet, des Isérois, plusieurs dizaines d'Italiens de la M.O.I. ; en Corse, 4 Résistants, dont Jean Nicoli, furent exécutés en août 1943, 3 autres étant condamnés à mort par contumace, 29 à plus de 24 ans d'emprisonnement, ils furent déportés en Italie. Du fait de l'Occupation italienne, 40 Français furent tués et 875 déportés.

Le départ des Italiens – progressif à partir de juillet 1943, en débandade après le 8 septembre, certains, tels ceux du « bataillon étranger » de Haute-Tinée dans le Mercantour, rejoignant la Résistance française – ou leur capture par les Allemands qui les remplacèrent, ne signifia pas une baisse des affrontements entre les Résistants et les occupants allemands ; lesquels vont de plus recevoir dans leurs opérations l'appui de l'appareil répressif du régime pétainiste : police, GMR, Milice...

Ce sera le cas entre la mi-février et la fin mars 1944 sur le plateau des Glières, où 465 maquisards, de l'Armée secrète (A.S.), des FTPF et des Guérilleros espagnols seront assiégés et attaqués par 700 gardes mobiles, 650 GMR, et 700 miliciens, appuyés par 4 500 Allemands (trois bataillons de chasseurs de montagne, une compagnie d'un régiment de réserve spécialisé dans les actions contre les maquis) avec de l'artillerie et un soutien aérien.

Ce sera aussi le cas entre le 21 juin et le 9 août 1944 dans le Massif du Vercors, à cheval entre la Drôme et l'Isère, et où, présents sur le site depuis la fin 1942 des Résistants du mouvement « Franc-Tireur » avaient installé dès janvier 1943 un premier camp, d'autres le seront par la suite, que viendront rejoindre à partir de mars 1943 de nombreux jeunes fuyant le S.T.O. ; en avril, et à nouveau en août, ils auront à faire face aux Italiens.

Les premières attaques allemandes contre le maquis du Vercors eurent lieu en

janvier 1944, celles de la Milice en avril. Après le débarquement allié du 6 juin en Normandie, qu'accompagne à travers la France l'insurrection nationale des maquis, celui du Vercors se mobilise le 9 juin et proclame le 3 juillet, la « République libre du Vercors ».

Elle sera attaquée du 21 au 27 juillet par près de 8 000 allemands de la 157^e Division « Brandebourg », déclenchant une offensive générale contre le Vercors, – où se sont concentrés près de 4 000 maquisards – accompagnée d'exactions (crimes de guerre) contre les Résistants, qui auront 639 tués, et les civils, (201 tués, 41 déportés).

En l'absence de secours venus d'Alger, attendus dans le cadre de la mise en œuvre du « Plan Montagnard » faisant du Vercors une zone d'accueil de troupes aéroportées des Alliés, parallèlement à leur débarquement sur la côte sud, un Ordre de repli général avait dû être donné le 23 juillet par les chefs du Vercors.

DÉBARQUEMENT LIBÉRATEUR

Ce débarquement allié aura lieu le 15 août 1944 sur la côte varoise : c'est l'opération *Anvil / Dragoon*, mobilisant pour l'assaut naval 880 navires, dont 34 français, transportant près de 100 000 soldats américains, britanniques et français, dont des unités du « Corps expéditionnaire français » (C.E.F.) d'Italie, ayant participé du 25 janvier au 4 février 1944 à la bataille de Monte Cassino, puis à celle du Garigliano en mai 1944 qui ouvrit la route de Rome, retirées du front en juillet 1944 et intégrées à l'Armée B commandée par de Lattre de Tassigny débarquant en Provence.

Pour leur faire face, la 19^e armée de la *Wehrmacht*, commandée par le général Friedrich Wiese, a disposé sur la côte provençale le 62^e corps d'armée (3 divisions d'infanterie) de Menton à Toulon, et le 38^e corps d'armée (4 divisions d'infanterie) de Toulon à Marseille ; dans l'arrière-pays dauphinois et savoyard, la 157^e division d'infanterie du 85^e C.A. est déployée au sud de Grenoble.

Deux semaines plus tard, la Provence et le Dauphiné seront libérés : Après Digne et Sisteron le 19 août, Gap aura été prise le 20 août par les Américains et les F.F.I., Grenoble – avec près de 2 mois d'avance sur le calendrier prévu – le 22 août, Toulon le 23 août, avec 17 000 Allemands faits prisonniers, Cannes et Antibes le 24 août, Nice le 28 août, Montélimar par la « Task force U.S. Butle » et 2 000 F.F.I. le 29 août, Marseille où 37 000 Allemands seront capturés, le 29 août, et Lyon le 3 septembre. Les Alliés, remontant la vallée du Rhône, rejoindront le 12 septembre, à Nod-sur-Seine (Côte-d'Or), celles débarquées 6 juin en Normandie.

Au nord du Massif Alpin, le soulèvement des maquis permet la libération de l'essentiel de la Haute-Savoie (par la seule Résistance) et celle de la Savoie (avec l'appui de troupes régulières venues de Grenoble libérée : Evian est libéré le 16 août, Thonon et Chamonix le 17 août, Cluses et Annemasse le 18 août, Annecy le 19 août, Aix-les-Bains le 21 août, Chambéry le 22 août, Albertville le 28 août, Briançon, définitivement le 6 septembre 1944 par des régiments maghrébins (2^e D.I.M.) renforcés par des résistants haut-alpins, la Maurienne avec Modane (5^e R.T.M.) le 14 septembre, la Tarentaise le 23 septembre... Les Alle-

¹ Dans les communes françaises qui avaient de fait été annexées par l'Italie fasciste, les Allemands vont – en premier lieu à Menton – favoriser la réinstallation de l'administration française, prêtant allégeance au régime pétainiste.

mands sont refoulés vers les cols de la frontière alpine ; l'ennemi maintenant cependant durant tout l'hiver 1944-1945 des positions sur le versant français des Alpes, notamment sur les pentes sud-est du Mont-Blanc, à la Redoute Ruinée en Tarentaise.

Lors du débarquement en Provence, dans leur progression vers Toulon et pour la libération de Marseille, en remontant la vallée du Rhône ou en empruntant la «route Napoléon», les troupes alliées ont reçu le précieux concours des maquis (F.T.P., A.S., O.R.A...), varois et sud-alpins, telle la «Brigade des Maures» (F.T.P. et A.S.), à laquelle le général américain Patch rendit hommage dès le 18 août pour son aide dans la bataille autour de Toulon.

Dès la libération de Lyon, début septembre 1944, les maquis du Vercors, de l'Ain, de Savoie et de Haute-Savoie, regroupés, restructurés, vont progressivement être «amalgamés» avec les unités régulières de l'Armée B.

Ainsi en sera-t-il des bataillons F.F.I. du Mont-Blanc, de la Tarentaise (ex-Bulle), de la Maurienne, des Glières, du Vercors, de l'Oisans, de Belledonne, de la Drôme, de l'Isère, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, de Savoie, de l'Ubaye, Bléone ; auxquels viendront se joindre des unités F.F.I. - bataillons F.T.P. ou A.S. - du Rhône, de l'Ain, de l'Ardeche, du Jura, de la Loire, de Saône-et-Loire. Mentionnons aussi les corps francs, tels ceux de Saint-Gervais, de Chamonix et de Sallanches, qui s'intégreront en octobre au «bataillon du Mont-Blanc» de la 1^{re} demi-brigade de Savoie, qui passera le 10 décembre au 7^e bataillon de Chasseurs alpins (7^e B.C.A.), de la compagnie de Volontaires mauriennais ; la compagnie de Volontaires féminines (V.F.) deviendra le 10 décembre la 24^e compagnie A.F.A.T. de l'armée régulière...

Ces volontaires F.F.I. de la zone Rhône-Alpes formeront à la fin août 1944 la «1^{re} Division Alpine F.F.I.», sous le commandement du colonel Vallette d'Osia, avec son P.C. à Challes-les-Eaux, regroupant quatre demi-brigades, dont deux de Chasseurs alpins ; les deux autres deviendront les 99^e et 159^e «Régiments d'Infanterie Alpine» (R.I.A.). Dissoute en novembre 1944, ses éléments sont transférés à la nouvelle 27^e Division Alpine, formée en décembre et dont le général Molle prendra le commandement en janvier 1945.

Ce mois de janvier 1945, le Front des Alpes est divisé en un secteur nord des Alpes, s'étendant du Mont-Blanc au Pic des Trois Evêchés (voisin du Galibier et des Aiguilles d'Arve), tenu par des bataillons F.F.I. du Dauphiné et de Savoie regroupés dans la 27^e D.I.A., appuyés par le 69^e Régiment d'Artillerie de Montagne. Et un secteur sud s'étendant du Pic des Trois Evêchés à la mer, sous les ordres du général américain Tobin avec la 44^e A.A.A. (Brigade d'Artillerie Antiaérienne américaine) et cinq bataillons F.F.I. qui donneront les 3^e et 141^e R.I.A. du Groupement Alpin Sud.

Les Forces françaises - avec l'appui des Alliés - vont avoir la responsabilité principale de l'affrontement le long de la frontière alpine avec celles allemandes d'Italie du nord du Heeres-Guppe G que commande le *Generalfeldmarschall* Albert Kesselring, lequel a placé sur cette frontière la 5. Gebirgsjägerdivision du *Generalleutnant* Julius Ringel, appuyée par des éléments des divisions fas-

cistes italiennes *Littorio* (à la Cima del Diavolo/Cime du Diable) et *Monte-rosa* (déployée sur la côte ligure et dont un groupe de combat vint en appui sur le front alpin)².

LE DÉTACHEMENT D'ARMÉE DES ALPES (D.A.A.)

Le 1^{er} mars 1945, toutes les forces françaises vont être regroupées dans le «**Détachement d'Armée des Alpes**» (D.A.A.), placé sous le commandement du général Paul Doyen ; lequel est sous l'autorité hiérarchique du général américain Jacob Devers, commandant le 6^e groupe d'Armées U.S.

Parallèlement, en Italie centrale, le XV^e Groupe d'Armées allié du général américain Clark, placé sous l'autorité du général anglais Alexander, continue sa progression vers le nord.

Les combats vont surtout prendre de l'ampleur et se concentrer pendant les mois de mars et avril 1945, avec en Tarentaise une offensive qui se traduira le 23 mars par la prise du col de Forcle, le 30 mars par la conquête du Roc-Noir, le 9 avril par celle de la Pointe de Belleface. Après une contre-attaque le 21 avril à la Pointe de Belleface et plusieurs accrochages, les Allemands quittent le Mont-Cenis le 27 avril et se replient au Val d'Aoste en Italie.

En Maurienne, l'attaque sera confiée aux 6^e, 11^e et 15^e BCA (5^e demi-brigade), de la 7^e DBCA, appuyés par plusieurs batteries d'artillerie, et dont les objectifs seront la Pointe de Bellecombe, le Petit-Mont-Cenis, le Mont-Froid et le Fort de la Turra, positions fortement défendues par les Allemands. Attaques et contre-attaques se succéderont sans succès pérennes jusqu'au 27 avril, date du repli allemand vers l'Italie.

L'attaque dans la Région du Briançonnais, du Queyras et de l'Ubaye fut confiée à des troupes issues des maquis et des éléments des 159^e, 99^e et 141^e R.I.A., ainsi que du 5^e Régiment de Dragons. Le tout, commandé par le Colonel Francou (Secrétaire Centre ; PC à Embrun) et scindé en Groupements Nord (Chef d'Escadron de la Ferté), de Skieurs (Commandant Silvani) et Sud (Chef de Bataillon Henry). L'appui en artillerie est fourni par le 69^e Régiment d'artillerie alpine (R.A.A.). Dans la nuit du 21 au 22 avril 1945, le 3^e Escadron du 5^e Dragons atteint Myerannes, le Col de Larche est pris par les Français le 22 avril. Le village de Saint-Ours et son ouvrage fortifié le sont le 25 avril. Le 99^e R.I.A. passera le 27 avril en Italie par les Cols de l'Echelle, du Montgenèvre et Bousson.

Dans le Massif de l'Authion, l'Opération «Canard», confiée à la 1^{re} D.F.L., prévoit la prise de Saint-Véran, du Col de Raus, de Breil-sur-Roya, de La Brigue et de Tende. L'offensive commença le 10 avril, Pont-Claval et l'ouvrage de la Dea, le col de Raus furent conquis le 11 avril, le 15 avril La Béole tombera, ainsi que l'Arbouin, la Vallée du

² L'armée de la République Sociale italienne (R.S.I.) fasciste, reconstituée le 28 octobre 1943, totalise - selon un rapport allemand de la S.S. d'avril 1944 - au maximum 327 000 hommes ; dont 35 000 des quatre divisions - San Marco, Monte-rosa, Littorio et Italia - reformées et entraînées en Allemagne et qui, de retour en Italie fin 1944, ont été affectées par des désertions massives ; ce qui explique la chute de leurs effectifs.



Libération de Menton.

Cairo, la Caussega, la Cime du Bosc, la Croix de Cougoule, Brouis et Breil-sur-Roya. Le 25 avril, le bataillon de marche français n°5 entra en Vintimille en territoire italien.

Au col du Petit-Saint-Bernard, les Chasseurs Alpins continuent à se battre jusqu'au 29 avril, date à laquelle la Redoute Ruinée est réoccupée. À cette occasion, dans un communiqué du 30 avril, le général Doyen proclame : «*Dans les Alpes, les dernières parcelles de sol français encore tenues par l'ennemi aux abords du col du Petit-Saint-Bernard, c'est-à-dire la Redoute ruinée et le Roc de Belleface ont été occupées hier par nos troupes*».

En Tarentaise, les 7^e et 15^e B.C.A. avaient pris le 27 avril l'initiative de descendre dans le Val-d'Aoste³. Mais les forces françaises recevront le lendemain l'ordre d'arrêter leur avancée et de préparer leur repli en France, la signature de l'armistice conclu entre Badoglio et les Alliés prévoyant que seuls les Anglais et les Américains sont habilités à occuper l'Italie.

Le 2 mai 1945, le général SS Karl Wolf, commandant des troupes allemandes et fascistes d'Italie du Nord, signera leur capitulation. A cette date, les forces françaises, ayant franchi la frontière aux cols du Mont-Cenis, du Montgenèvre de l'Iséran, de Larche, de la Lombarde et de Tende, et progressé le long de la côte ligure, avaient atteint les villes d'Ivrée, Bussoleno, Borgo-San-Dalmazzo, Suse, Imperia.

Durant la seconde bataille des Alpes, les Français auront eu 330 tués, 67 disparus et 1100 blessés et fait 653 prisonniers italiens et allemands.

³ Situé au nord-ouest de l'Italie de part et d'autre du haut cours de la Doire Baltée, encaissé entre de hautes montagnes - dont le Massif du Mont-Blanc - que permettent de franchir les cols du Grand-Saint-Bernard, vers le Valais suisse au nord, et du Petit-Saint-Bernard vers le département français de la Savoie à l'ouest, le Val d'Aoste a une population parlant très majoritairement en ces années 1940 un dialecte franco-occidental proche du valaisan et du savoyard, la langue de culture étant le français ; un dialecte et une culture durement réprimés par le régime fasciste italien. Cette répression, dont le symbole sera l'assassinat sous la torture le 18 mai 1944 du leader autonomiste valdotain Emile Chanoux, nourrit un antifascisme concrétisé par un mouvement partisan qui noua des liens étroits avec la Résistance savoyarde, et suscitera en 1945 un sentiment annexionniste à la France, qui s'exprimera majoritairement quand l'Armée française des Alpes investira le Val d'Aoste, qu'elle devra évacuer...

Toutefois, le Val-d'Aoste deviendra après-guerre une région autonome d'Italie où le français est, jusqu'à nos jours, langue co-officielle avec l'italien (à l'exception du domaine judiciaire, un interprète étant cependant mis à disposition si nécessaire).

MENACE DU FASCISME ET RESISTANCE EN SUISSE

Les cantons suisses s'étant tenus hors du conflit qui, au 17^e siècle lors de la «Guerre de Trente ans», opposa des Etats protestants à des Etats catholiques, leur neutralité fut reconnue en octobre 1648 par les «Traité de Westphalie».

La Suisse sera concernée par les bouleversements entraînés par la Révolution française : dès 1798, l'armée française l'envahit et elle doit renoncer à la neutralité. La France impose la formation d'une République helvétique unitaire lui étant alliée, et annexe en 1798 la république de Genève ; Genève devenant le chef-lieu du département français du Léman. De même, le Valais, après être devenu en 1802 la République Rhodanienne, formera en 1810 le département français du Simplon.

En 1803, Napoléon Bonaparte impose l'«Acte de Médiation» faisant de la Suisse, réorganisée en confédération de 13 cantons, un protectorat français ; et des contingents suisses participeront à la campagne de Russie de 1812. Après la défaite française de Leipzig en 1813, la Suisse proclame à nouveau sa neutralité, mais va être néanmoins envahie par les armées des Alliés qui, toutefois, au Traité de Paris du 20 novembre 1815, reconnaîtront cette neutralité et l'inviolabilité du territoire helvétique.

En dépit de quelques crises - avec la Prusse au sujet de Neuchâtel en 1856, avec la France au moment de son annexion de la Savoie en 1860 - la neutralité suisse sera respectée au 19^e siècle ; ce qui lui permettra, lors de la Guerre franco-allemande de 1870-1871, de recueillir, traversant la frontière pour échapper à la capture, les 88 000 hommes de l'Armée de l'Est française du général Bourbaki.

Cette neutralité suisse va aussi permettre à la Confédération helvétique de devenir le siège de nombreuses organisations internationales : ainsi s'y installent en 1868 le Bureau de l'Union télégraphique internationale, en 1874 le Bureau de l'Union postale universelle. En 1859, Henri Dunant y fonde la Croix-Rouge et en 1864, une conférence internationale débouche sur la «Convention de Genève» sur les blessés de guerre.

Durant la Première Guerre mondiale, la Suisse gardera des relations commerciales avec les deux camps, accueillera des opposants à la Guerre (Lénine résidera en Suisse jusqu'en avril 1917), des conférences internationales socialistes se tiendront en septembre 1915 à Zimmerwald et en avril 1916 à

Kienthal). A la fin du conflit, Genève sera en 1920 choisie pour être le siège de la Société des Nations (ancêtre de l'ONU).

ENTRE-DEUX GUERRES

L'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie en 1922, après la «Marche sur Rome» des «chemises noires» le 28 octobre, celle des nazis le 30 janvier 1933 en Allemagne, avec la nomination d'Hitler comme chancelier, et en 1938 l'annexion de l'Autriche (*Anschluss*) par le Reich nazi, vont avoir d'importantes répercussions en Suisse ; dont la population, séparée entre catholiques et protestants, se répartit entre quatre langues ayant un statut officiel¹ : allemand, au Nord, au Centre et à l'Est du pays, avec Bâle, Berne et Zurich, français à l'ouest, de Neuchâtel à Genève, Lausanne et Sion, italien au sud dans le Tessin, romanche à l'Est dans le canton des Grisons.

Si la langue la plus faiblement pratiquée - le romanche - ne pose d'autre problème que celui d'assurer les conditions de sa survie, et si le français n'est pas le support au sein de la Suisse romande d'une revendication irrédentiste à l'égard du voisin hexagonal, ou annexionniste en émanant, les propagandes nazie et fasciste, spéculant sur des proximités linguistiques et culturelles dans la population suisse vont exprimer des visées expansionnistes faisant appel à des réminiscences historiques de grandeurs passées et à des concepts pseudo-ethniques ; tel celui de «*Volksdeutsche*» cher aux nazis, que relaient de petites formations suisses d'idéologie pronazie et profasciste. Pour autant, des mouvements fascistes se développeront aussi en Suisse romande.

L'ENNEMI INTERIEUR

En 1912, autour de la revue *L'Adula*, était né, sous le même nom, un petit



En brun foncé : le 3^e Reich avec ses annexions (Autriche, Sudètes, Poznanie, Alsace-Moselle, Dantzig) et le «Protectorat» de Bohême-Moravie ; en brun plus clair : les territoires occupés par la Wehrmacht en Pologne, Nord et Ouest de la France, Serbie, Grèce et URSS ; en beige, les vassaux du Reich, dont l'Etat français pétainiste (avec l'Afrique du nord). En rose soutenu, l'Italie fasciste et en rose léger les territoires qu'elle occupe. En vert, les Alliés : Grande-Bretagne et URSS. En blanc : les neutres, dont la Suisse (Schweiz).

mouvement de défense de la culture italienne dans le canton du Tessin. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, ce mouvement, qui ne compte alors que quelques dizaines d'adhérents, et auprès de laquelle a été créé en 1922 un groupe de jeunesse, l'*Associazione Giovani Tideschi*, va, après l'arrivée de Mussolini au pouvoir, évoluer vers la revendication du rattachement à l'Italie.

Dès mai 1921 avait été fondé à Lugano, capitale du canton, parmi les 127 000 émigrés italiens, un premier «*fascio*» («*faisceau*») à l'image de ceux que Mussolini, qui se dira préoccupé par la «germanisation» du Tessin, développe en Italie. Fondé en 1923, l'hebdomadaire *Squilla italica* («La cloche italienne») sera le support de ce mouvement qui s'est vu interdire en 1923 le port de la chemise noire, uniforme des fascistes italiens, mais qui regroupera jusqu'à 32 000 membres.

En mai 1933 sera aussi créée à Lugano la *Lega Nazionale Ticinese*, active jusqu'en 1938, qui regroupera environ 500 membres et dont l'organe de presse, *L'Idée Nazionale*, aura un tirage moyen de 1500 exemplaires.

En juillet 1935, le mouvement et le journal *L'Adula* seront dissous et interdits. Pour autant, l'anticommunisme du fascisme italien lui vaudra des sympathies au sein de la droite conservatrice suisse : le 13 janvier 1937, l'université de Lausanne confère le doctorat *honoris causa*... au Duce Mussolini qui, dans un discours à Milan le 6 octobre 1935, avait défendu «l'italianité» de la Suisse !

¹ La Suisse alémanique comprend 17 cantons germanophones, la Suisse romande 4 francophones, la Suisse italophone 1 ; 3 cantons (Berne, Fribourg, Valais) étant bilingues allemand-français, 1 - les Grisons - étant trilingue allemand, italien et romanche

Toutefois, la faiblesse démographique de la communauté italo-germanique limitera l'influence en Suisse des mouvements fascistes inspirés et appuyés par le régime mussolinien, que défend encore début 1940 l'hebdomadaire *Basta*.

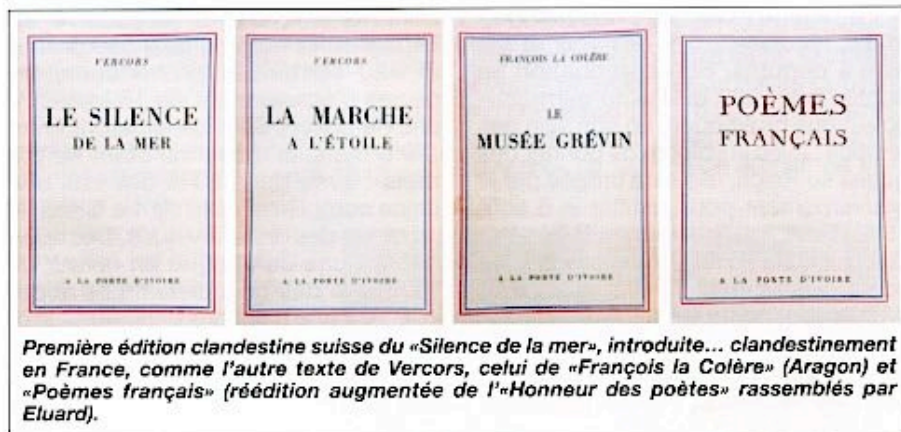
Après l'accession d'Hitler au pouvoir en Allemagne le 30 janvier 1933, le régime nazi du III^e Reich affirme sa volonté de rassembler en son sein toutes les populations germaniques ayant appartenu à un moment de leur histoire au Saint-Empire Romain Germanique. Cela concerne notamment l'Autriche, les Sudètes, la Pologne, l'Alsace-Lorraine et... la Suisse allemande, dont la population germanophone représente les 2/3 de celle totale du pays où, de plus, environ 100 000 Allemands ont émigré.

La première structure du *Landesgruppe Schweiz* du Parti nazi allemand (*NSDAP-Auslandsorganisation*), recrutant parmi les émigrés allemands, fut fondée à Zurich en 1931. Son *Landesgruppenleiter* (führer local) pour la Suisse, Wilhelm Gustloff², sera abattu le 4 février 1936 à Davos par David Frankfurter, un Yougoslave de 27 ans fils de rabbin. La section suisse du Parti nazi allemand – dont l'organe, le *Der Reichsdeutsche in der Schweiz*, mène une campagne antisémite – ne regroupa dans ses 48 groupes locaux pas plus de 2 400 membres.

À la mort de Gustloff, c'est un conseiller de l'Ambassade nazie à Berne, Hans Sigismund von Bibra, bénéficiant de l'immunité diplomatique, qui prend la direction de la section suisse du parti nazi, qui ne sera interdite que le 1^{er} mai... 1945 ! Au-delà de l'appartenance au seul parti nazi, près de la moitié de la communauté allemande immigrée sera membre d'une de ses organisations satellites.

Et il y a aussi la nébuleuse d'une quarantaine de mouvements fascistes allemands qui se créent entre 1925 et 1944 tels la *Schweizer Heimatwehr* (Garde patriotique suisse), ayant environ 1500 membres entre 1925 et 1936, le *Neue Front*, (1930-1933), le *Volkspartei* (1933-1934), le *Nationalsozialistischen Schweizerbund* (1941-1944), environ 2200 membres, le *Schweizerischen Nationalsozialistischen Volkspartei* (Parti populaire national-socialiste suisse), le *Volksbund* (1933-1938). Le *Eidgenössische Sammlung*, fondé en juin 1940 et interdit en juillet 1943, regroupa 8 000 membres.

² Le nom de Wilhelm Gustloff, élevé au rang de martyr du nazisme, sera donné à un prestigieux bateau de croisière lancé à Hambourg le 5 mai 1937 en présence d'Hitler. Le navire, avec à bord 8 à 10 000 réfugiés évacués de la Prusse-Orientale devant l'offensive de l'Armée rouge, sera coulé le 30 janvier 1945 au large de la côte poméranienne par un sous-marin soviétique : il y aura 996 rescapés.



Première édition clandestine suisse du «Silence de la mer», introduite... clandestinement en France, comme l'autre texte de Vercors, celui de «Français la Colère» (Aragon) et «Poèmes français» (réédition augmentée de l'«Honneur des poètes» rassemblés par Eluard).

Le *Nationale Front* («Front National»), fondé en mai 1933 à Zurich, absorbera le *Neue Front* et regroupera jusqu'à 9 200 membres portant – avant l'interdiction de l'uniforme – la chemise grise ; son premier organe, *Der Eiserne Besen* («Le balai de fer») tira à 25 000 exemplaires.

Le *Nationale Bewegung der Schweiz* («Mouvement national suisse» – MNS), fondé en juin 1940 par Max-Léo Keller, Ernst Hoffman et Jakob Shaffner, avait au moment de son interdiction le 19 novembre suivant, après avoir été reçu par le Président de la Confédération, rassemblé 2 200 membres dans 162 groupes locaux (dont certains en Suisse romande). Il poursuivra – en devenant de fait une centrale clandestine de renseignements militaires – son action sous la direction de Franz Burri, qui se réfugiera en Allemagne en juin 1943.

Un millier de Suisses alémaniques rejoindront la *Waffen S.S.*

En Suisse romande, l'annonce de la naissance de la «Fédération fasciste suisse» (FFS), va être faite... à Rome, en octobre 1933 par le colonel Arthur Fonjallaz. Le 16 décembre 1934, la F.F.S. participa à l'organisation à Montreux du 1^{er} congrès international des mouvements fascistes de 39 pays, dont le «Mouvement franciste» du Français Marcel Bucard.

Seconde formation fasciste suisse romande, l'«*Union Nationale*», dont l'organe est l'«*Action Nationale*», aura un millier de membres et pour chef Georges Oltramare³ qui, reçu à Rome

³ Passé légalement en Allemagne en mai 1940, Georges Oltramare y est recruté le 3 juin à Berlin par Otto Abetz, futur ambassadeur du Reich à Paris auprès de l'administration pétainiste. Suivant en France Abetz, il est à Rethondes le 22 juin lors de la signature de l'Armistice franco-allemand, qu'il commentera à la radio. Et Abetz le mettra – sous le pseudonyme de Charles Dieudonné – à la direction du journal «La France au travail», installé dans les locaux de l'Humanité et dont il reprend la typographie. Quittant ce poste en juillet 1941, salarié à Paris de l'ambassade nazie, il collaborera à Radio-Paris y tenant une chronique antisémite «Les Juifs contre la France» ; membre de l'«Association des journalistes anti-juifs», il écrira dans divers journaux dont la *Pariser-Zeitung*. Ayant accompagné en août 1944 la fuite des collaborateurs vers l'Allemagne, il s'installera en septembre à Sigmaringen.

en 1937 par Mussolini, en obtiendra des fonds.

En octobre 1940 fut fondée à Fribourg la «*Ligue des Etudiants nationalistes suisses*», dissoute en janvier 1942 pour avoir été subventionnée par le vice-consul nazi de Zurich.

LES ANTIFASCISTES

Le Parti socialiste suisse, fondé en 1881, sera dans l'entre-guerres la principale force de la gauche. En 1921, il a enregistré le départ de 5 000 de ses adhérents qui forment le Parti communiste. Lors des élections de 1931, il obtint 49 élus, les partis du centre et de droite en totalisant 126.

Refusant en 1932 le Front commun avec le PC, rejetant en 1933 à son congrès de Lucerne la notion de «dictature du prolétariat», rallié à la défense nationale, il comporte en son sein une aile gauche animée par son leader genevois, Léon Nicole. Celui-ci sera exclu en septembre 1939 pour avoir, comme le Parti communiste, soutenu le Pacte germano-soviétique ; il fondera en décembre suivant la Fédération Socialiste Suisse (FSS), qui sera dissoute le 27 juin 1941 et ses élus déçus, étant assimilée à une formation communiste.

Le Parti communiste suisse (PCS), unifiant le 6 mars 1921 différents groupes de la Gauche socialiste, aura une influence certaine parmi les ouvriers, principalement dans les cantons de Genève, Bâle, Berne... Il sera en permanence en butte à l'hostilité des pouvoirs publics tant au niveau des cantons qu'au plan fédéral : le 2 décembre 1932, les communistes sont exclus de l'administration, le 25 avril 1937 le PCS est interdit dans les cantons de Neuchâtel et Genève.

Capturé par les Américains, extradé le 21 avril 1945 vers la Suisse, il y sera arrêté et condamné en novembre 1947 à trois ans de réclusion pour «atteinte à l'indépendance de la Confédération». En France, la Cour de justice le condamna le 12 janvier 1950 à mort par contumace. Après sa libération en 1949, il se rendra en Espagne franquiste, en Egypte, où il sera speaker à la Voix des Arabes, il collaborera au journal d'extrême-droite l'«Europe réelle», et décédera à Genève à 63 ans le 16 août 1960.

RESISTANTS DE TOUS PAYS...

En 1939, le PCS, que dirige Karl Hofmaier, recueille 2,6% des voix et fait élire 4 députés. Son approbation en septembre 1939 du Pacte germano-soviétique provoquera en son sein des remous ; avec la volonté de donner des gages au Reich, elle sera utilisée par le gouvernement pour justifier le 6 août 1940 l'interdiction de son activité et sa dissolution le 26 novembre suivant, les communistes étant de plus interdits de briguer tout poste électif⁴.

Le Parti communiste suisse et l'aile gauche du Parti socialiste, animée par Léon Nicole, auront été très actifs dans le soutien à la République espagnole ayant à faire face au soulèvement franquiste appuyé par les interventions militaires d'Hitler et Mussolini.

Plus de 650 Suisses et près de 150 étrangers résidant en Suisse vont rejoindre les rangs des Brigades internationales en Espagne républicaine. Près de 60% d'entre eux sont communistes, 12% socialistes, 3,6% anarchistes... Les volontaires suisses – 80% d'ouvriers, d'un âge moyen de 28 ans – seront répartis dans diverses unités selon leur langue, les germanophones dans les bataillons «Ernst Thaelmann», «Hans Beimler» et «Edgar André», que commanda Max Doppler, tombé à Teruel le 21 janvier 1938, les francophones dans les bataillons «André Marty», «Commune de Paris» et «La «Marseillaise», les Tessinois dans le bataillon «Garibaldi». Otto Brunner commanda le bataillon «Tchapaïev» de la XIII^e brigade. 170 brigadistes suisses tombèrent en Espagne.

Après le retrait des Brigades internationales fin 1938 et la *Retirada* début 1939 de l'Armée républicaine, de nombreux Brigadistes suisses vont être internés dans les camps français du Vernet, de Gurs, d'Argelès... Certains s'engageront dans l'Armée française, notamment la Légion étrangère, d'autres s'inséreront plus ou moins légalement dans la société civile française, beaucoup d'entre eux rejoindront la Résistance quand la France sera occupée par les nazis ; d'autres, rentrés en Suisse, y ont été arrêtés à leur retour.

Le 14 août 1936, le Conseil fédéral suisse, s'appuyant sur le Code pénal militaire interdisant depuis 1928 à tout astreint au service militaire de s'engager dans une armée étrangère, avait édicté un arrêté interdisant toute forme de soutien – engagement, aide au transit d'armes, munitions et matériels de guerre – aux belligérants en Espagne.

De ce fait, dès fin 1936 avaient commencé les poursuites contre des com-

battants suisses de la Guerre en Espagne. Il y aura au total 550 procès et 420 sentences prononcées, les peines s'échelonnant de 15 jours à 4 ans de prison, 80% se situeront entre 1 à 6 mois, la moyenne étant de 3,8 mois ; avec dans 60% des cas une peine complémentaire de 1 à 5 ans de privation des droits civiques. Dès 1938 débuta une campagne en faveur de l'amnistie des brigadistes. Elle aboutira... 70 ans plus tard !

Entretemps, cette législation répressive aura été aussi appliquée à l'encontre des Suisses impliqués dans le combat antinazi, tant en Suisse même que dans le soutien à la Résistance française, par son engagement en son sein en France ou par l'appui lui étant apporté depuis la Suisse : rassemblement et acheminement de matériel, de médicaments, d'armes pour la Résistance et les maquis, accueil et hébergement de Résistants, activité de renseignement et de diffusion d'informations, aide aux évadés des camps d'internements suisses...

Outre pour violation des lois suisses en vigueur concernant par exemple les passages illégaux de frontière ou – après que les FFI ont été en octobre 1944 intégrés à l'armée régulière française – l'engagement dans une armée étrangère, 300 Suisses seront condamnés pour avoir aussi mis en danger la neutralité suisse, alors que pesait sur le pays la menace représentée par le Reich nazi et l'Italie fasciste...

De septembre 1944 à décembre 1945, 130 Suisses seront encore condamnés comme combattants volontaires et une dizaine pour aide à la Résistance française... La moyenne des peines se situera entre deux et six mois, un tiers sera supérieure à 1 an, 13% seront de deux à cinq ans.

LA MENACE EXTERIEURE

Comme le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, la Suisse, dès l'entrée en guerre en septembre 1939 de la France et de la Grande-Bretagne contre le Reich nazi, avait affirmé sa neutralité.

Pour autant, l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en janvier 1933, l'affirmation de sa volonté de rassembler dans le III^e Reich toutes les populations de langue allemande, l'annexion (*Anschluss*) en février 1938 de l'Autriche puis en septembre, après la conférence de Munich, des Sudètes tchécoslovaques, ses revendications sur Dantzig, Memel et la Pologne polonaise, ont nourri de vives inquiétudes dans la

population et les milieux dirigeants suisses, qu'ont fait grandir l'invasion par la Wehrmacht du Danemark et de la Norvège le 9 avril 1940 puis, à partir du 10 mai suivant, celle des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg, conjointement à l'attaque contre la France.

Après la défaite française⁵, et alors que des blindés allemands sont sur les frontières suisses, le Président de la Confédération helvétique, Marcel Pilet-Golaz, va faire le 25 juin 1940 un discours... «pétainiste», en évoquant une «*démobilisation partielle*» de l'armée suisse (dont la mobilisation de 450 000 hommes entre le 3 et le 5 septembre 1939 avait été renforcée le 11 mai 1940), un «*redressement indispensable dans tous les domaines*» – spirituel et matériel, économique et politique – qui «*exigera de puissants efforts, (de) douloureux renoncements (et de) durs sacrifices*», un régime autoritaire pour la Suisse et, pour l'Europe «*un nouvel équilibre, très différent de l'ancien*».

Ces propos vont recevoir l'appui des secteurs les plus conservateurs, et bien sûr de l'extrême-droite fasciste ou fascisante, tel le M.N.S., mais susciter l'opposition de la Gauche (Partis socialiste et communiste, syndicats...) ainsi que de milieux libéraux, qui se réunissent dans la «Ligue du Gothard» qu'ils fondent le 30 juin 1940 et qui va lancer, le 22 juillet, publié par 74 journaux, un «*Appel au Peuple suisse*» défendant une «*neutralité active*», la «*Résistance à tous les totalitarismes*» et la constitution d'un «*Réduit national*» autour du Massif du Saint-Gothard...

La veille 21 juillet, réunis à Lucerne dans la clandestinité, une vingtaine d'officiers proches du général Henri Guisan, commandant en chef de l'armée depuis le 30 août 1939, avaient décidé de résister et de défendre le pays «*quelles que soient les circonstances*» ; certains envisageant même l'arrestation d'un gouvernement potentiellement «*capitulard*». Plusieurs se retrouveront autour de l'*Aktion Nationaler Widerstand* («*Action Nationale de Résistance*») animée par Hans Hausmann.

Le 25 juillet 1940, ayant réuni sur la prairie du Grütli – lieu de la fondation de la Confédération suisse en 1291 – les 300 commandants des troupes combattantes, le Général Guisan, qui avait passé une convention militaire secrète⁶ avec la France, leur précisa la stratégie : défense de la frontière par des troupes réduites, des Préalpes par un contingent plus important et struc-

⁴ En 1943, des militants du PCS et de la FFS du canton de Vaud créent le «Parti Ouvrier Populaire», et le 14 octobre 1944 est fondé à Zurich le «Parti Suisse du Travail» (PST), avec pour président Léon Nicole et secrétaire général Karl Hofmaier.

⁵ Pour échapper à la capture par la Wehrmacht, 43 000 militaires de l'Armée française dans l'Est de la France, dont 16 000 Polonais, se réfugièrent en Suisse, où ils seront internés. Un accord franco-germano-suisse permettra leur rapatriement en Zone Sud en janvier 1941, sous réserve de l'abandon de tous leurs matériels et

équipements militaires, qui doivent être intégralement remis par la Suisse au Reich.

⁶ Le 19 juin, les troupes allemandes découvrent à la Charité-sur-Loire un train abandonné, avec à son bord les Archives secrètes du GQG de l'Armée française, incluant la convention militaire secrète franco-suisse.

turation d'un «Réduit national» dans l'Arc alpin, capable de résister à une invasion et propice à la guérilla.

L'état-major nazi avait en effet étudié trois plans d'invasion de la Suisse. Celui retenu – l'«Opération Tannenbaum» – ne fut pas mis en œuvre, de par sa difficulté découlant de la fortification par la Suisse du Réduit alpin, rendant aléatoire l'emploi de blindés et de l'aviation, ainsi que de la préparation armée de la population à s'opposer à une invasion du pays. De plus, Hitler et son état-major, préparant un éventuel débarquement en Angleterre, envisageant une intervention dans les Balkans, et à plus long terme contre l'Union soviétique, se posait le problème de l'insuffisance des moyens disponibles.

Sur le plan stratégique, une invasion pouvait même être nocive pour les Allemands, les Suisses envisageant en ce cas la destruction des ponts et tunnels de leurs voies de communication alpines reliant le sud du Reich au nord de l'Italie fasciste.

RESISTANTS...

Pendant près de cinq ans, la Suisse sera donc un havre de paix au cœur de l'Europe en guerre. Cela permettra notamment à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'y maintenir des missions diplomatiques... et des antennes de leurs services secrets⁷, à la Suisse de représenter les intérêts alliés dans les pays de l'Axe. Ainsi que, malgré les réticences – voire l'hostilité – des autorités suisses soucieuses de ménager le Reich, à des antifascistes, des antinazis, des proscrits, des Résistants d'y trouver refuge.

Toutefois, la politique de la Suisse à l'égard des Juifs fuyant les persécutions en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en France occupées⁸ et financières favorables au Reich, et le recel dans ses banques de spoliations effec-

tuées par les nazis à travers l'Europe – la plus controversée depuis plus d'un demi-siècle, grâce à l'ouverture des Archives.

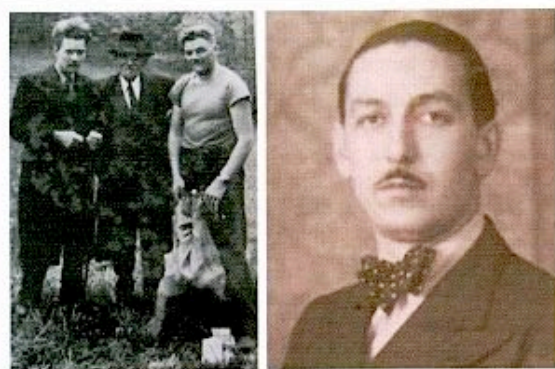
Ainsi, au lendemain de la Rafle du Vel d'hiv. (16-17 juillet 1942) en France, la Suisse fermera le 13 août 1942 ses frontières «à ceux qui n'ont pris la fuite qu'en raison de leur race», les refoulant et allant même jusqu'à en livrer certains à la frontière à la police pétainiste et aux Allemands⁹; et ce alors même que la multiplication à partir d'août 1942 par le gouvernement pétainiste des rafles antisémites de «déportables» en Zone Sud conduit plusieurs milliers de Juifs persécutés à tenter de passer en Suisse à partir de la Haute-Savoie (vers Genève, à travers le lac Léman, par les hauts-cols vers le Valais, avec le concours de passeurs¹⁰, d'associations, caritatives, confessionnelles¹¹, de Résistants français et... suisses.

Évoquons, opérant dans la région du Jura, le réseau de renseignement et d'évasion franco-suisse *Micromégas*, créé en janvier 1944 par le Suisse Paul Frossard de Saugy, avec à ses côtés Simon Cotoni, Gustave Filippi, Pierre Rimey, Raymond Lévy (*Brival*); il se rattacherait au réseau français «*Ajax*» créé en juin 1943 par Achille Peretti.

À partir de novembre 1942 opéreront à Genève – en liaison avec le S.I.S. britannique – l'antenne du réseau *Gilbert* mise en place par Georges Groussard, aux côtés du Savoyard André Devigny, le réseau *Agir*, de Michel Hollard, qui recueillera des informations sur les sites de V1 en Normandie et les transmettra au S.I.S. à Berne et Lausanne, le réseau *Vélites-Thermopyles*, qui dispose d'une filière de passage vers la Suisse via Val-lorbe/Yverdon...

En Suisse romande, Albert Beguin crée en 1942 aux Editions de la Baconnière les *Cahiers du Rhône*, qui vont publier Aragon, Eluard (dont *Poésie et vérité* 1942), Pierre Emmanuel, Loys

Masson... et dirige la collection *Le cri de la France*, François Lachenal – diplomate suisse en poste à Vichy, Marseille, Lyon – et Jean Descoullayes publient au printemps 1943, à 500 exemplaires, aux Editions clandestines «*À la porte d'ivoire*», le *Silence de la mer*, de Ver-



À gauche : Paul Langevin, le 6 mai 1944, lors de son passage en Suisse, ici entre le passeur Henri Scacchetti, dit «le Corbeau», et René Mann, ingénieur chimiste. À droite : Pierre de Leusse.

cors, qu'ils diffusent en Suisse... et en France occupée.

Entre 500 à 600 Suisses auront rejoint en France la Résistance, plus particulièrement dans la zone frontière Jura-Rhône-Alpes, ils seront nombreux à s'engager en août-septembre 1944 dans l'armée de la Libération qui remonte la vallée du Rhône; ce qui – nous l'avons vu – leur vaudra des poursuites.

FRANÇAIS LIBRES

Consul de France à Lugano, limogé par Vichy en janvier 1943 et réfugié à Fribourg, Pierre de Leusse («*Balagny*») est devenu le représentant de la «France libre» en Suisse; alors que l'Ambassade de France à Berne restera – en la personne de l'écrivain Paul Morand – sous contrôle pétainiste jusqu'à la nomination, le 25 août 1944, de Jean-Charles Vergé comme ambassadeur par le GPRF.

76 Suisses auront aussi rejoint les Forces Françaises Libres, 28 dès juillet 1940 à Londres. La plupart combattront dans les rangs de la 1^{re} DFL et la 13^e DBLE, 9 tomberont pour la France; tel Henri Bénévène, qui participa à la campagne de Norvège avec la Légion étrangère puis aux combats de la 13^e DBLE, à la campagne d'Italie et au débarquement en Provence, et qui sera tué le 14 avril 1945 sur le Front des Alpes. Il sera fait à titre posthume «Compagnon de la Libération» le 17 novembre 1945.

Un autre Suisse, Rudolf Eggs, de la 13^e DBLE, lui aussi ancien de Narvik, qui prit part à l'expédition de Dakar, à la campagne d'Italie, au débarquement de Provence, à la bataille d'Alsace, avait été fait «Compagnon» le 28 mai 1945.

⁷ Dirigée par Allan Dulles, l'antenne à Berne de l'Office of Strategic Services (OSS) américain, installée en novembre 1942, sera en contact avec plusieurs dirigeants de la Résistance française – Fresnay, de Bénouville... – qui mettent en place à Genève en mars 1943 une «ambassade» semi-clandestine des Mouvements Unifiés de Résistance (M.U.R.), qui deviendra le 15 janvier 1944 la «Délégation générale de la Résistance» dirigée par le général Jules-René Davet et Philippe Monod, et sont notamment soucieux d'obtenir des Américains des fonds leur permettant de s'autonomiser financièrement à l'égard des Britanniques, de Jean Moulin et du... BCRA gaulliste. Ce sera «la filière suisse»...

⁸ L'Intelligence Service (S.I.S.) – ou M.I.6 – britannique aura une antenne en Suisse à partir de septembre 1939, le Special Operations Executive (S.O.E.) à partir de la fin 1940.

⁹ Les Soviétiques, parallèlement à l'«Orchestre rouge» (Paris-Bruxelles-Berlin) dirigé par Léopold Trepper, auront aussi en Suisse un autre réseau de renseignements – dirigé par Alexandre Rado – dont les trois émetteurs clandestins, les *Rote Drei*, transmettront à Moscou des informations stratégiques capitales – notamment sur la préparation de la décisive bataille de Koursk (juillet-août 1943) – fournies par des informateurs antinazis allemands et transmises via les secteurs pro-alliés des services secrets suisses.

¹⁰ Ainsi, les livraisons suisses d'électricité au Reich, essentielles pour l'industrie de guerre (production d'aluminium notamment – ne seront interrompues que le 28 février 1945, 60 % de l'industrie d'armement, 50 % de l'industrie d'optique et 40 % de l'industrie des machines suisses ont travaillé pour le Reich.

¹¹ Le chiffre des refoulés est matière à controverse : le député suisse Jean Ziegler avancera celui de 100 000, la «Commission Bergier» – «Commission indépendante d'experts», nommée en décembre 1996 – celui de 24 000, et Serge Klarfeld, en 2013, celui de... 3 000 (30 000 réfugiés ayant été acceptés).

¹² En décembre... 2002, les passeurs condamnés pour aide au passage de victimes du nazisme ont été réhabilités.

¹³ Telles l'«Organisation de Secours à l'Enfance» (O.S.E.), l'«Amié Chrétienne», les «Eclaireurs Israélites de France» (E.I.F.), les «Eclaireurs unionistes»...

NOS DEUILS

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération, celui d'Ami(e)s de la Résistance qui consacrèrent leurs efforts

Maurice MARCHESSOU (Alpes-Maritimes)

Disparu à l'âge de 99 ans, Maurice Marchessou, né le 24 juillet 1920 à Linards (Haute-Vienne), était le fils d'une famille d'agriculteurs. Il quitta la ferme après son (C.E.P.) pour être apprenti épicière dans une maison de gros et devint livreur. À 18 ans, il s'engagea au 19^e Génie à Hussein-Dey et partit avec sa compagnie dans le Sud tunisien, où il restera jusqu'en 1940. Nommé Chef de Poste au Central de la 83^e D.I. jusqu'à la fin de la guerre, il rejoint Hussein-Dey. Libéré de ses obligations militaires début 1942, il regagne la France et rejoint Bouscay, en Creuse. Convoqué pour le S.T.O. le 20 février 1943 à la Préfecture de Guéret, il s'évade le soir même et rejoint la ferme d'un ami, André Delarbre, où il s'occupera de chevaux en même temps qu'il servira comme agent de renseignement pour la Résistance. Un soir, un gendarme originaire de Saint-Bonnet-Briance viendra le prévenir : «Maurice, fous le camp, à 6 heures du matin nous viendrons t'arrêter». Parti avec la camionnette d'André Delarbre pour une autre ferme à Bouscay-Bourg et enfin à Aubusson, il y est arrêté par les Allemands, avec une fouille complète effectuée dans la cour de la Préfecture. Envoyé à Limoges, il est, après un changement de train, entassé dans un wagon à bestiaux avec une cinquantaine de réfractaires, en direction l'Allemagne. Le train étant bombardé avant Drancy et sa garde allemande s'en étant écartée, il s'évade avec deux autres amis sous les bombardements et repart à pied vers Limoges. En 1944, il rejoint le maquis d'Aigueperse avec le Commandant André Bourderias, adjoint de Guingouin (1^{er} brigade). Dénoncés par un membre de leur groupe, les Résistants sont obligés de changer de cache et, bien que les éclaireurs envoyés en reconnaissance ne soient pas revenus, fut quand même prise la décision de mouvement, avec trois camions Panhard transportant environ 200 hommes. Conduisant le premier, arrivé à la fourche de deux routes, il décide, après réflexion, de prendre celle de gauche, en désaccord avec son capitaine : choix intuitif heureux qui sauva le groupe de maquisards qui purent ainsi rejoindre une nouvelle cache : les Allemands étaient sur l'autre route ; et les éclaireurs envoyés avaient été pendus et resteront exposés pendant une semaine. Le 20 août 1944, veille de la libération de la ville, il quitte Feytiat pour Limoges. Remontant le boulevard Gambetta et après une escarmouche avec des Allemands qui ont brûlé dans leur voiture, il arrive avec sa section à la Mairie de Limoges à minuit pile, y installant à l'entrée une mitrailleuse. Nommé - à la demande d'André Faille - lieutenant par Guingouin, et à son état-major, il sera nommé Chef de la Prévôté de Limoges, au Pavillon du Verdurier. Appelé par l'Armée pour finir le combat à Périgueux, Bordeaux, Royan et Soulac, il assistera au passages des bombardiers alliés de 5 heures du matin à 17 heures sur la poche de Royan. Libéré de ses obligations militaires le 30 septembre 1945, il rejoindra Limoges où il épousera Hélène Chaput, déjà rencontrée lors de permissions.

Emmanuel TRASTET (Ariège)

Président d'Honneur de l'ANACR 09, Dis-

à faire vivre la mémoire et les valeurs de la Résistance. La Direction Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

paru à l'âge de 92 ans, Emmanuel Trastet, né en janvier 1928 à Saint-Gaudéric, dans une famille de paysans de l'Aude, avait été très vite éveillé aux valeurs républicaines et humanistes par son père Joseph, élu maire de la commune pendant le Front Populaire. Joseph fit partie de celles et ceux n'acceptant pas la défaite et l'arrivée de Pétain au pouvoir ; et l'Appel du 18 Juin du Général de Gaulle, qu'il entendit en direct, en présence de son fils, le conforta dans ses convictions. Il entra très rapidement en Résistance, avec ses amis de Mirepoix, tel Louis Hygounet, le cordonnier. Le 11 novembre 1942, Emmanuel depuis son village vit avec effroi une division entière de l'armée allemande entrer en Ariège. En même temps, sa fibre patriotique s'en trouva renforcée. Fin 1943, son père, ayant rejoint l'AS (Armée Secrète), et qui était agent de liaison entre le Maquis de la Belène, maquis de triage de la 3101^e compagnie FTP (*Francs Tireurs et Partisans*), dans la forêt de Manses, et ceux de la Montagne Noire et de l'Aude, l'emmena avec lui dans ses missions. C'est ainsi qu'il devint un Résistant, à peine âgé de 16 ans. Dès le début 1944, il assure seul des missions vers les maquis de la Vallée du Douctouyre, de la Crouzette ou les Guérilleros du Col de Py. Au Maquis, il rencontre d'autres jeunes, à peine plus âgés que lui, tels Miquel, de Mirepoix, qui trouvera la mort en juillet 1944 à Bèlestas, ou Trafiquant, de Lavelanet, qui sera tué pendant les combats de Castelnau Durban le 22 août. Emmanuel participe à des actions de sabotage en gare de Mirepoix, des transports d'armes et d'explosifs, à l'approvisionnement du Maquis, à la récupération de sacs de courriers postaux officiels destinés aux mairies et gendarmeries, à la réquisition de véhicules... Le 5 juillet 1944, à 5 heures du matin, alors qu'il se rend au Maquis à bicyclette, avec son père, il est arrêté par un barrage de la Milice. Joseph, toujours muni de son laissez-passer de maire est autorisé à continuer. Emmanuel est emmené par les miliciens sous la Halle de Mirepoix où se trouvent leur Chef, le sinistre Pincemin, et le surintendant Marty, responsable régional de la Milice, venu de Toulouse en Ariège, pour une opération de «nettoyage» d'envergure. Le lendemain 6 juillet, à Roquefixade, Marty ordonnera à ses sbires le massacre de plusieurs jeunes Résistants blessés pendant les combats... Emmanuel est placé contre le mur de la cathédrale avec vingt autres otages, pendant que les interrogatoires ont lieu sous la Halle. Vers 9 heures, des miliciens placent plusieurs bustes de Marianne, récupérés dans la Mairie, entre les otages et les détruisent à coup de révolver... Les interrogatoires se poursuivent. Emmanuel déclare qu'il partait ramasser des champignons avec son père quand il a été arrêté ; il se rend compte que la Milice ne sait pas encore qu'il est Résistant ! Il est replacé contre le mur de l'église. Aux alentours de 17 heures, des camions arrivent et on commence à faire monter les otages. A ce moment, Emmanuel ne pense qu'à une chose : comment fuir ? C'est alors que quelqu'un arrive en courant en criant : «Attention, le Maquis arrive, le Maquis arrive !» : un mouvement de foule se produit, l'on court dans tous les sens, les miliciens tirent en l'air ! Emmanuel profite de la pagaille pour s'échapper et gagner le Maquis de Manse. Avec le-

quel il continuera à mener à bien les missions qui lui sont confiées, seul ou en groupe. Le 20 août il participe à la Libération de Mirepoix, dans la joie, l'enthousiasme, et la fierté. Toute sa vie il n'aura de cesse de lutter pour que la Résistance ne soit pas oubliée, pour en faire vivre les valeurs, pour apporter auprès des jeunes le témoignage de ce que fut la jeunesse Résistante, de ce que nous lui devons et pour éveiller sans cesse les consciences sur le risque de la falsification, du négationnisme, du fascisme. Président d'honneur de l'ANACR de l'Ariège, il en avait été Président départemental de 1993 à 2014, il était membre du Conseil National de l'ANACR depuis son congrès de Chambéry en 1998, il était aussi Vice-Président des CVR, Membre du Conseil d'Administration de l'ONAC, Vice-Président du Comité départemental d'Organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. En 1999, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de la Résistance.

Léa FIGUERES dite Andrée (Hauts-de-Seine)

Hospitalisée suite à l'infection par le coronavirus, Léa Figueres s'est éteinte à 97 ans le lundi 6 avril 2020, Compagne de toujours de Léo Figueres, résistant, maire de Malakoff et dirigeant du PCF, elle était née à Saint-Amand-Montrond (Cher) le 10 décembre 1922, fille d'Auguste Lamoureux (ouvrier, syndicaliste et libre-penseur) et de Juliette Gauthier, couturière (qui devint Gilberte dans la Résistance, la Médaille de la Résistance lui sera décernée). Très jeune, elle prit conscience de l'injustice et à 14 ans adhéra, dès sa création en 1936, à l'*Union des Jeunes Filles de France* (UJFF), organisation politique liée à la Fédération des Jeunes communistes. Avec l'UJFF, elle milita pour soutenir les Républicains espagnols contre les putschistes franquistes lors de la Guerre d'Espagne, et organisa les collectes alimentaires pour les réfugiés espagnols. Puis vint l'occupation nazie. Dans l'année 1941, Léa quitte le Cher pour rejoindre la Résistance, elle n'avait pas encore 19 ans. La voici à Clermont-Ferrand dans l'organisation clandestine des Jeunes communistes puis à Lyon où elle devient Andrée, son nom de résistante qu'elle gardera par la suite. Aux côtés de Léo Figueres, dont elle sera l'agent de liaison, elle mènera le combat avec les Jeunes communistes de la zone sud. La Libération venue, Léa Figueres resta fidèle à ses idéaux de jeunesse et ne cessa toute sa vie de lutter pour l'émancipation humaine. Militante au sein du mouvement des Parents d'élèves, attentive aux questions de l'éducation, elle deviendra DDE (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale). Elle mena aussi le combat de mémoire comme responsable au sein de l'ANACR, en particulier à Malakoff, pour que ne soit pas oublié(e)s celles et ceux qui combattirent l'occupant nazi et le rôle des communistes dans la Résistance. Présidente d'honneur de l'Association des Amis de Léo Figueres, elle s'investit dans la republication de ses œuvres. Pour son action de Résistance, elle avait été décorée de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance (CVR).

Je cherche des renseignements sur les activités de mon grand-père, Marcel LIBOSSART, Résistant à la SNCF sur Périgueux.

Contacteur : Nicolas LIBOSSART
Le Bourg, 24350
LA CHAPELLE GONAGUET
Tél. port. : 06 81 24 98 17
E-mail : nicolas.moto.24@orange.fr

Je souhaite mieux connaître les actions, missions et réseaux de la Résistance auxquels a participé mon regretté grand-père dans la région d'Aix-en-Provence et Lyon secteur 15. Il s'agit du commandant Paul (Jules) BOURGEOIS, avec un dossier grp 16, mais finalement bien plus que cela, au croire des documents déjà en ma possession. Merci de me contacter pour tout renseignement pouvant être complémentaire.

Contacteur : Cédric PERRIN
62 route de Vallées,
74100-ANNEMASSE
Tél. port. : 06 13 19 44 53
Email : kaedrik12@gmail.com

Mon père, Julien STALENQ, de Fayence, né le 30 mai 1925, s'est engagé dans la Résistance, au maquis varois, dès 1943. Hormis quelques photos de lui en tenue, et des souvenirs oraux de ses propres souvenirs (il est décédé en 1984), rien dans mes modestes recherches ne m'informe de sa véritable action durant le conflit. Je sais bien que tout combat clandestin garde par définition sa part de mystère. Quelqu'un(e) aurait-il des informations, des pistes à me fournir ? Merci...

Contacteur : Patrick STALENQ
Tél port : 06 15 07 58 40.
E-mail : patstal@free.fr

Mon grand-père paternel, Jean CHARTER, aurait été Résistant au sein des

Francs-Tireurs-Partisans à Paris. Domicilié durant la guerre au 198, bd Voltaire, Paris 11^e. Métier : chauffeur/transporteur. Grand, brun, yeux bleus. Mobilisé (matricule de recrutement 3203, département de la Seine, puis fait prisonnier en Allemagne (Moosburg) avant son engagement résistant. Où puis-je retrouver des traces/archives de son parcours ?

Contacteur : Marie CHARTER
286 avenue de Mazargues, Bât 4,
13008, MARSEILLE
Tél. port. : 06 83 02 92 71

E-mail : charter_marie@hotmail.com

Je m'intéresse à l'histoire de mon grand-père, Juan-Baptista BORDERIAS SOLER (1904-1989), réfugié espagnol durant la guerre, et engagé en France dans les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTPF), au grade de caporal. Il aurait agi en Corrèze, aurait été fait prisonnier en remontant sur Paris. Je souhaiterais en savoir davantage sur son histoire, son parcours, ses faits ; et surtout obtenir davantage de renseignements sur son passé, notamment sur son point d'entrée en France.

Mon grand-père, aujourd'hui décédé, n'a jamais souhaité parler de tous ces événements douloureux, laissant un grand point d'interrogation sur nos origines familiales. Existe-t-il un registre nominatif, des archives où il serait possible d'obtenir un maximum de renseignements ?

Qui peut m'aider ? En remerciant par avance pour toute aide.

Contacteur : Adrien MESNARD
16 rue Vandrezanne, 75013-PARIS
Tél. port. 06 69 74 52 30
E-mail : adrimesnard@gmail.com

Je suis à la recherche de renseignements sur Anna BOURGEOIS, née CHAMPEAU le 1^{er} mai 1890 à Saint-Anne-Saint-Priest (87), qui tenait un

café-hôtel à Aubervilliers, 12 rue Solferino. Début août 1944, elle a été arrêtée par la Gestapo, sur dénonciation de son employé, car elle hébergeait, selon son petit-fils, des Résistants belges ou des aviateurs alliés en route vers l'Espagne. Elle est décédée à Ravensbrück en octobre 1944.

Qui pourrait m'aiguiller dans mes recherches ? J'ai déjà consulté les archives Arolsen, mais j'aimerais savoir s'il existe des traces en France, soit de son arrestation, soit de ce réseau d'évasion.

Contacteur : Michèle QUERRIOUX
La Nadalie
87260-SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE
Tél : 05 55 31 26 41/ port. : 06 85 49 00 25
E-mail : michele.querrioux@orange.fr

Petit-fils d'un résistant FTPF, je recherche tout type d'information sur Albert Gabriel MORIZOT, né le 11 juillet 1917, et membre actif de la Résistance autour de Donzy, dans la Nièvre.

Contacteur : Fabien MORIZOT
16, allée du Lac. 45750 - SAINT-PRYVE
Tél. port. : 06 27 43 52 54
E-mail : morizot.f@wanadoo.fr

Je suis à la recherche des traces de mon père, Jacques LAVALETTE, né le 11 décembre 1923 aux Lilas, département de la Seine (accueil 93), et posté sur le Front de Saint-Nazaire à la fin de la Guerre. À quel bataillon était-il affecté, à partir de quel maquis opérait-il ? Quelles étaient les conditions de vie des Résistants et comment étaient-ils formés ?

Pour le livre que j'écris sur mon père, ces renseignements me seraient extrêmement précieux. Merci pour toute aide.

Contacteur : Philippe LAVALETTE
760 avenue Champagneur, MONTREAL (QUEBEC), CANADA H2 V3 P8
E-mail : ph@philippelavalette.com

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.)



BON de SOUTIEN
- 2019 -

Conservez ce bon. Il peut vous être attribué un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro du 1^{er} trimestre 2020 du « Journal de la Résistance - France d'Abord ».

TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2019

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le **15 avril 2020 - date-limite de renvoi retardée du fait du confinement Covid-19** - ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs. Les possesseurs des bons **13325** et **23733** recevront au choix un poste de télévision couleur, un ordinateur, un téléphone portable ou une mini-chaîne d'une valeur maximale de 900 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants, recevront à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

01506	07160	11189	15066	19105	21813	26266
02877	07540	11253	15337	19396	21991	26377
03461	08383	11777	15484	19738	22587	27634
04819	08570	12129	15727	20247	22748	28262
05694	08698	12550	16274	20275	23733	29648
05928	09333	13325	16693	20900	23940	
06299	10226	13666	17115	21511	24730	
06408	10242	14038	17741	21634	25289	
06761	11073	15045	18215	21670	25693	

CLANDESTINITÉ La Résistance dans le département de l'Orne

Par André MAZELINE

André Mazeline, fils d'instituteur, né en avril 1915 à l'école publique du Ménéil-Brout (Orne), fut, après des études à l'École normale d'instituteurs d'Alençon, nommé à L'Aigle puis chargé d'enseignement au cours supérieur et au cours complémentaire d'Argentan.

Démobilisé après son service militaire en 1938 suite à une blessure au genou, il est instituteur à la Ferté-Macé quand la guerre est déclarée le 2 septembre 1939. Reclassé le 11 novembre 1939 «service actif», à sa demande après la déclaration de guerre, il sera affecté le 10 février 1940 au corps franc du 4^e R.I.C., sera cité deux fois à l'ordre du régiment, une fois à l'ordre du corps d'armée avant d'être démobilisé en août 1940.

De retour à la Ferté-Macé, il y restera deux ans chargé du cours préparatoire à l'école primaire supérieure, avant d'être nommé à Saint-Opportune, petite commune de 300 habitants.

C'est par son frère cadet Jean, alors instituteur à Sées et entré en Résistance fin 1942 grâce à Robert Aubin, chef départemental de l'O.C.M., et devenu chef du Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.) de la Sarthe avant de revenir dans l'Orne en janvier 1944 pour y prendre la responsabilité de l'OCM dans le canton de Sées, qu'André Mazeline entra en mai 1943 dans la Résistance organisée.

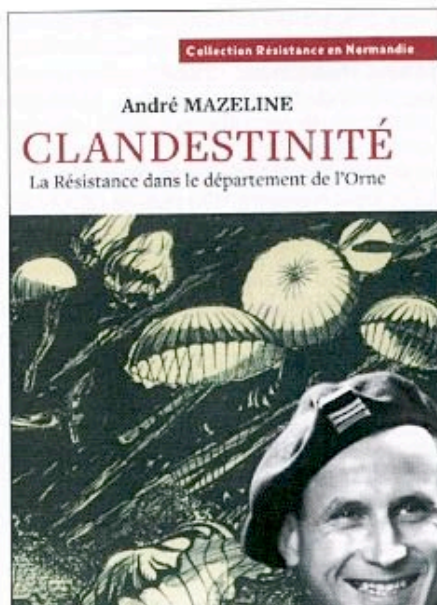
Robert Aubin le nommera chef de groupe à Sainte-Opportune, avec pour mission de créer un autre groupe à Flers. Devenu chef de l'OCM de l'arrondissement de Flers, ayant obtenu un congé académique de longue durée, il se consacra – sous le pseudonyme de *Marsouin* – pleinement à la lutte clandestine, prenant aussi à partir du 5 novembre 1943, la direction du secteur O.C.M. d'Argentan.

Après l'arrestation le 13 juin 1944 du chef départemental de l'O.C.M., Daniel Desmeulles («Gérard»), lors du démantèlement du Maquis de Lignérières-la-Doucelle, les mouvements de résistance ornaïens vont s'unifier le 15 juin sous l'autorité d'André Mazeline, que le général Allard confirmera le 20 juin responsable départemental des F.F.I., avec pour adjoint Raymond Noël, chef des F.T.P.F.

Du 12 au 17 août 1944, un groupe de résistants commandés par André Mazeline guidera la 2^e DB de Leclerc dans sa traversée de la forêt d'Écouves, de Sées à Écouché. Lors de leur repli, les nazis avaient fusillé le 9 août son frère Jean, tombé entre leurs mains le 22 juillet précédent.

André Mazeline sera à l'initiative de la création le 1^{er} septembre du 2^e bataillon de marche de Normandie, futur 2^e bataillon du 129^e R.I.

Bien que par son parcours de vie et de Résistant ornaï, il soit parmi les mieux placés – et même le mieux – pour évoquer la Résistance ornaïse, il n'en est pas moins conscient de la difficulté en 1947



d'entreprendre d'en retracer l'histoire : «Faire une sorte d'histoire de la Résistance est... une besogne peu aisée, même lorsqu'il ne s'agit que d'un département (...). Beaucoup de gens croyaient connaître la Résistance parce qu'ils ont écouté les calomnies des uns, les vantardises des autres, les discours officiels...»

Cette gageure, André Mazeline l'a tenue : sous sa plume l'on voit la naissance ou le développement de l'action clandestine de tous les partis, mouvements, réseaux et maquis du combat clandestin de la Résistance ; sans en oublier ou minorer aucun. Et quelle fut la part prise par les Résistants de l'Orne dans la Libération de leur département au lendemain du débarquement du 6 juin 1944.

Hommage étant rendu à l'action des femmes dans la Résistance, à celles et ceux qui sont tombés dans la lutte pour la liberté des Français et la libération de la France.

Des données chiffrées sur les effectifs, les bilans d'actions, un index des noms de lieux et de personnes et une bibliographie enrichissent le livre.

CLANDESTINITÉ, La Résistance dans le département de l'Orne, par André Mazeline. Nouvelle version, revue et augmentée sous la direction de Gérard Fournier, 181 pages, juin 2020. Editions Charles Corlet, 17,50 €.

PLAQUE-SOUVENIR

(rappelle l'appartenance à la Résistance et à l'ANACR)
 Contacter STRATI - LUX, Gilles OPPIZI
 11, lotissement Pré Colin, Chalet le Boréon 01460- PORT
 Tél : 06 08 99 46 60 ou 04 74 76 14 77 (de 12 à 14 h)
 E-mail : contact@stratilux.fr – site : http://www.stratilux.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n^{os} par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n^o de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 €
 à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

75^e ANNIVERSAIRE DU CNR



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€

Par 50 : 2,5€ l'exemplaire

Par 100 : 2€ l'exemplaire

à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Pierre MARTIN

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	15 €
Etranger	17 €
Abonnement de soutien	30 €
Le numéro	4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Charles SANCET

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N^o 0521A06405

Imprimerie Multi Incofoto

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60